



La banque de l'UE



Rapport annuel
Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

2012



Table des matières



- 2** Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures
- 4** Avant-propos conjoint du président de la BEI et du commissaire européen au développement
- 6** Le FFI en bref
- 8** Faits marquants du FFI en 2012
- 10** Lutte contre les changements climatiques
- 12** La visibilité du FFI
- 13** Résultats opérationnels et perspectives
 - 14** Opérations de subvention approuvées en 2012
 - 18** Description des opérations de subvention du FFI approuvées en 2012
 - 29** Opérations de subvention ayant reçu une approbation de principe en 2012
 - 30** Exemple de mise en œuvre réussie d'une subvention du FFI
 - 32** Total des décaissements sur la période 2007-2012
 - 33** Perspectives – la réserve de projets
- 34** Observations finales de la présidente du comité de gestion
- 36** Annexes
 - 37** Liste des opérations de subvention approuvées sur la période 2007-2012
 - 40** États financiers abrégés
 - 42** Communautés économiques régionales africaines
 - 44** Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et des contributions reçues au 31 décembre 2012
 - 45** Liste des abréviations et acronymes

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures



La 6^e réunion de Collège à Collège (C2C) de l'Union africaine et de l'Union européenne s'est déroulée les 25 et 26 avril 2013 à Addis Abeba, avec la participation des commissaires des deux Unions sous la présidence conjointe de M^{me} Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine, et de M. José Manuel Barroso, président de la Commission européenne. Lors de cette réunion C2C, axée entre autres sur le financement des infrastructures en Afrique, le secrétariat du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures a organisé, avec l'appui de la délégation de l'UE auprès de la CUA à Addis Abeba et de la Commission de l'Union africaine, une manifestation parallèle sur les activités du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFI). Les bénéficiaires finals de deux projets ont livré leur témoignage sur l'incidence et la valeur ajoutée des subventions du FFI.



Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFI) est un instrument au service du programme – plus large – du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures. Il vise à accroître les investissements à l'appui des infrastructures régionales en Afrique en combinant des prêts à long terme avec des aides non remboursables de la Commission européenne et des États membres de l'UE.

Le Fonds fiduciaire couvre les secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports ainsi que des communications et des télécommunications. Le soutien financier peut revêtir quatre formes différentes : bonifications d'intérêts (BI), assistance technique (AT), subventions directes (SD) servant à financer les composantes environnementales ou sociales des projets et primes d'assurance (PA) comme mécanisme d'atténuation des risques.

La structure de gouvernance se compose des organes énumérés ci-après.

■ **Le comité de pilotage**, institué en octobre 2007 à Addis Abeba. Sa mission consiste à donner des conseils stratégiques au comité de gestion du FFI. Il compte 58 membres, répartis à parité entre représentants de l'Union européenne (UE) et de l'Union africaine (UA).

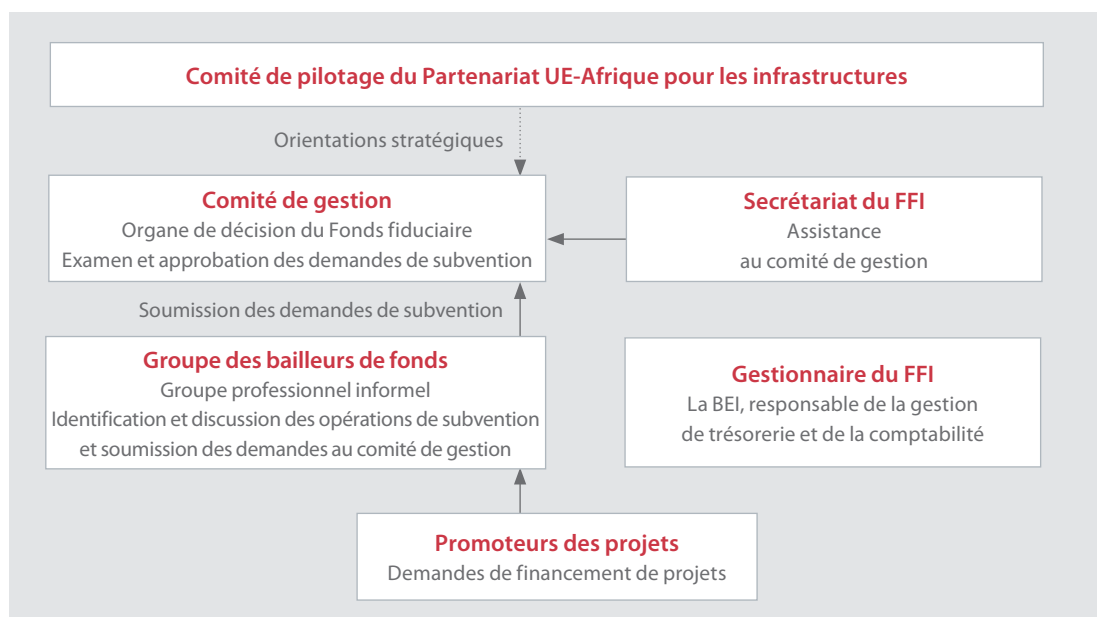
■ **Le comité de gestion des donateurs**, qui est l'organe de décision du Fonds fiduciaire. Il comprend trois catégories de membres : i) les membres

votants, c'est-à-dire les donateurs (la Commission européenne et douze États membres de l'UE) ; ii) les membres sans droit de vote, c'est-à-dire les États membres de l'UE qui n'ont pas encore rejoint le cercle des donateurs ; iii) la Banque européenne d'investissement (BEI) en tant que gestionnaire du Fonds, ainsi que le secrétariat du Fonds, qui n'ont ni l'un ni l'autre de droit de vote. En tant qu'instance dirigeante du Fonds fiduciaire, le comité de gestion est responsable de toutes les décisions stratégiques.

■ **Le groupe des bailleurs de fonds (GBF)**, qui réunit les institutions financières désignées par chacun des donateurs ainsi que des experts de la Commission européenne. Toutes les demandes de subvention sont discutées par le GBF avant d'être soumises au comité de gestion pour approbation.

■ **Le gestionnaire du Fonds fiduciaire** (la BEI), qui est chargé de la gestion financière, de la comptabilité et des opérations de trésorerie du FFI.

■ **Le secrétariat**, qui assiste le comité de gestion. Il participe à toutes les réunions du comité de gestion et du GBF, ainsi qu'à des manifestations rassemblant d'autres intervenants du secteur des infrastructures en Afrique. Il coordonne ainsi l'ensemble du processus de gouvernance du FFI et fait office de centre de contact permanent pour les parties prenantes intéressées par les activités du Fonds.



Avant-propos conjoint du président de la BEI et du commissaire européen au développement



Sur le plan macroéconomique, l'Afrique subsaharienne continue de devancer nombre de régions et de pays dans le monde, ce dont témoigne le taux de croissance de 5,3 % qu'elle a enregistré en 2012 et qui devrait progresser encore pour atteindre 5,6 % en 2013¹, puis environ 6 % en moyenne par an au cours de la prochaine décennie².



Ces chiffres sont encourageants et dénotent les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté. Il s'agit toutefois de moyennes sur un continent riche en contrastes et il reste des défis de taille à relever sur la voie du développement du point de vue tant macroéconomique que microéconomique. L'un des principaux défis réside dans le déficit d'infrastructures, déterminant et moteur de toutes les activités économiques humaines allant de l'agriculture aux services financiers, en passant par le logement, la santé, la culture, l'éducation, etc., qui ne peuvent exister ni prospérer sans routes, eau, électricité et moyens de communication.

C'est en raison de ce rôle crucial joué par les infrastructures dans la promotion de l'intégration régionale et le développement économique et social que la Commission européenne a lancé en 2007, conjointement avec neuf États membres de l'UE et la Banque européenne d'investissement (BEI), le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures comme instrument innovant de panachage de ressources visant à stimuler les investissements

dans les infrastructures régionales en Afrique subsaharienne dans les quatre secteurs clés de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement, et des TIC (technologies de l'information et de la communication). Ce panachage a pour point de départ les contributions financières de la Commission européenne et des États membres de l'UE, désormais au nombre de douze, qui conduisent à leur tour à mobiliser des investissements à long terme de la BEI, d'autres institutions financières de l'UE et de la Banque africaine de développement. Les pages suivantes du présent rapport annuel contiennent des détails concernant les 74 opérations de subvention totalisant 380 millions d'EUR qui ont été approuvées au cours des cinq dernières années et qui devraient, au vu des tendances actuelles, permettre de mobiliser des investissements représentant treize fois la valeur des subventions accordées.

La décision, prise en 2012 par la Commission européenne, de s'impliquer activement dans l'année de l'énergie durable pour tous (SE4All) proclamée par l'ONU et d'en faire une priorité

¹ Source : Banque Mondiale

² Source : The Economist



absolue aura une incidence directe sur le FFI. L'initiative SE4All poursuit trois objectifs reliés entre eux à atteindre d'ici à 2030 : i) assurer l'accès universel à des services énergétiques modernes ; ii) doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique ; et iii) multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. Pour manifester concrètement son adhésion à ces objectifs, la Commission a apporté au FFI une contribution supplémentaire de 329 millions d'EUR, réservée expressément aux projets admissibles au titre de l'initiative SE4All.

Le Royaume-Uni a aussi réapprovisionné le Fonds fiduciaire en 2012 en effectuant un versement de 23 millions d'EUR, ce qui en a fait le deuxième donateur (65 millions d'EUR de contributions) et a porté les ressources financières totales du Fonds à quelque 750 millions d'EUR à la fin de 2012.

Nous sommes convaincus que ces nouvelles ressources financières et la priorité ambitieuse accordée à l'accès à l'énergie permettront de renforcer la capacité des institutions financières de notre réseau de bailleurs de fonds à mener à bien des projets d'infrastructures durables dans nos pays partenaires d'Afrique subsaharienne.

Andris Piebalgs
commissaire chargé du développement,
Commission européenne, donateur fondateur

Werner Hoyer
président, Banque européenne d'investissement,
gestionnaire du Fonds fiduciaire



Le FFI en bref

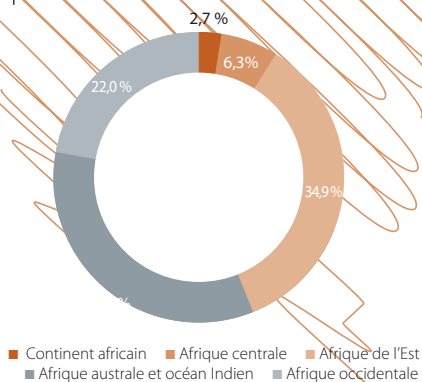
L'effet de levier du FFI

À la fin de 2012, 25 projets soutenus par 40 subventions (totalisant 293,5 millions d'EUR) étaient en cours.

- Coût total estimé des projets > 3,8 milliards d'EUR
- Dont montant devant être financé par le GBF > 2,1 milliards d'EUR
- Effet de levier = 12,8
- Effet de levier des financements du GBF = 7,2

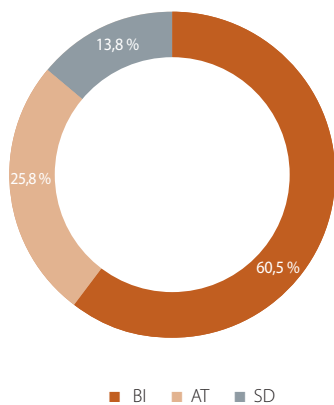
L'effet multiplicateur calculé ci-dessus tient uniquement compte des opérations de subvention à l'appui de projets en phase d'investissement. À la fin de 2012, il était prévu que chaque euro versé par les donateurs génère 7,2 EUR de financements de la part des bailleurs de fonds du GBF, pour un total d'environ 12,8 EUR investis par euro de subvention.

Ventilation par région en EUR depuis la création du FFI



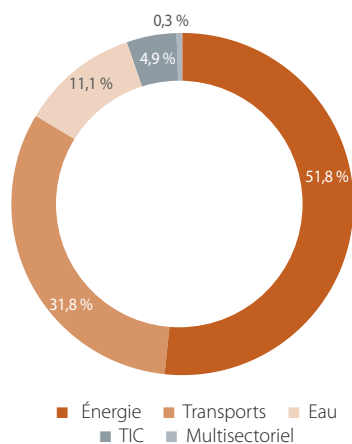
| Région | Montant des subventions |
|----------------------------------|-------------------------|
| Continent africain | 10 100 000 |
| Afrique centrale | 24 000 000 |
| Afrique de l'Est | 131 930 000 |
| Afrique australe et océan Indien | 128 879 000 |
| Afrique occidentale | 83 201 791 |
| Total | 378 110 791 |

Ventilation par type de subvention en EUR depuis la création du FFI



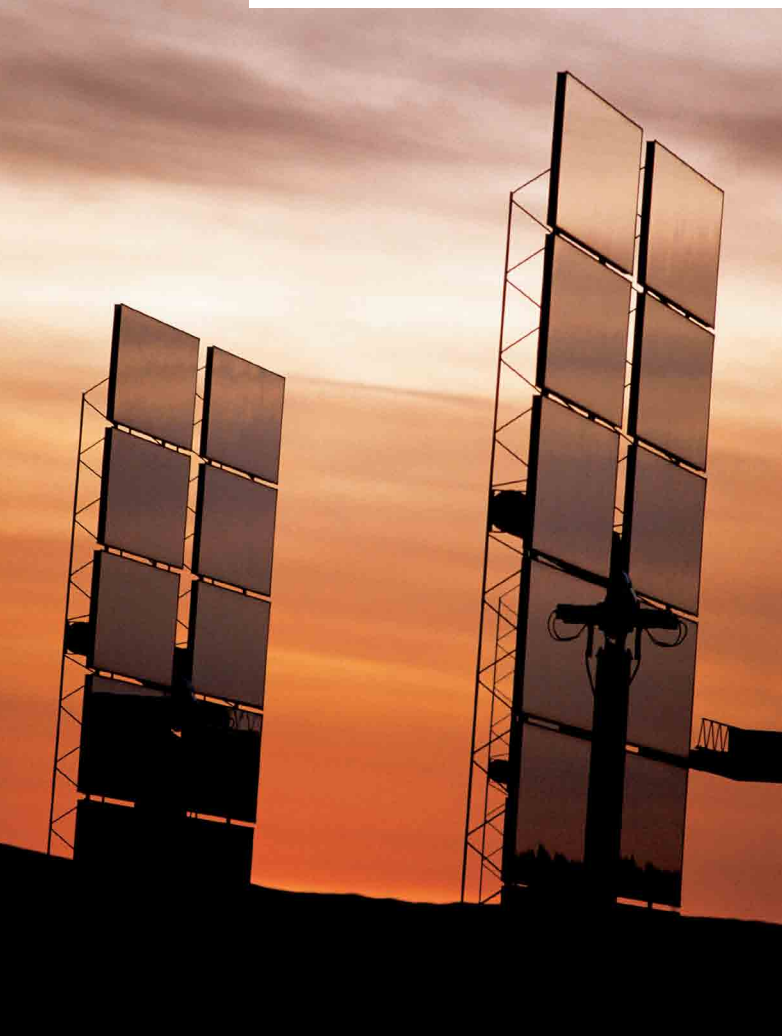
| Type de subvention | Montant des subventions |
|--------------------|-------------------------|
| SD | 52 000 000 |
| BI | 228 634 791 |
| AT | 97 476 000 |
| Total | 378 110 791 |

Ventilation par secteur en EUR depuis la création du FFI



| Secteur | Montant des subventions |
|----------------|-------------------------|
| Multisectoriel | 1 300 000 |
| TIC | 18 676 791 |
| Eau | 42 100 000 |
| Transports | 120 307 000 |
| Énergie | 195 727 000 |
| Total | 378 110 791 |

Faits marquants du FFI en 2012



partage des connaissances et la coordination entre les secteurs des transports, de l'énergie, des TIC et de l'approvisionnement transfrontalier en eau ». Ce groupe de référence, qui sera composé de représentants des différents partenariats, définira et identifiera les domaines dans lesquels l'Union européenne pourrait contribuer, par le partage de connaissances, à accélérer la mise en œuvre du programme et la réalisation de ses objectifs. Un examen complet de la structure du Partenariat est prévu pour 2013.

■ À la même occasion, le comité de pilotage s'est félicité de l'adoption par les chefs d'État ou de gouvernement africains, le 30 janvier 2012, du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Le PIDA est considéré comme une avancée majeure dans les travaux visant à parvenir à un consensus sur les priorités du secteur africain des infrastructures. 60 % des projets bénéficiant actuellement d'un soutien du FFI sont des projets et programmes identifiés dans le cadre du PIDA.

■ Le comité de pilotage a également accueilli avec satisfaction l'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4All) lancée par Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, visant en particulier à améliorer l'accès à des services énergétiques modernes, abordables et durables. Le FFI soutiendra cette initiative par le biais d'un volet « changements climatiques » réservé aux projets énergétiques répondant aux critères d'admissibilité de cette dernière.

Mars 2012 :

■ Lors de la quatrième réunion du comité de pilotage du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures qui s'est tenue à Addis Abeba, il a été convenu qu'« il faut examiner la forme et la place institutionnelles du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures dans le cadre du réexamen de la structure institutionnelle globale de la stratégie commune UE-Afrique (JAES). D'ici là, un groupe de référence doit assurer l'échange d'informations, le

Juillet 2012 :

■ L'évaluation à mi-parcours du FFI par des consultants externes a été achevée. Ces travaux ont donné lieu à la formulation de recommandations soumises pour discussion au comité de gestion ainsi qu'à l'établissement d'une fiche contradictoire recensant les actions spécifiques à mettre en œuvre par le FFI, consistant par exemple à élargir l'utilisation de produits d'atténuation des risques et à fournir une version mise à jour et plus détaillée du cadre logique.



Septembre 2012 :

Le comité de gestion du FFI a adopté un dispositif encadrant le soutien apporté par le Fonds aux prêts intermédiés. Les prêts intermédiés revêtent généralement la forme de lignes de crédit accordées à des institutions financières intermédiaires qui rétrocèdent ensuite les fonds aux bénéficiaires finals, qui peuvent être des promoteurs tant publics que privés. Ces prêts présentent les avantages suivants : i) ils permettent de financer des projets de petite et moyenne envergure qui ne pourraient sinon être concrétisés en raison d'un manque de ressources ainsi que de leur échelle et de leur portée insuffisantes et ii) ils impliquent une collaboration plus étroite avec les banques de développement régionales africaines et le secteur privé.

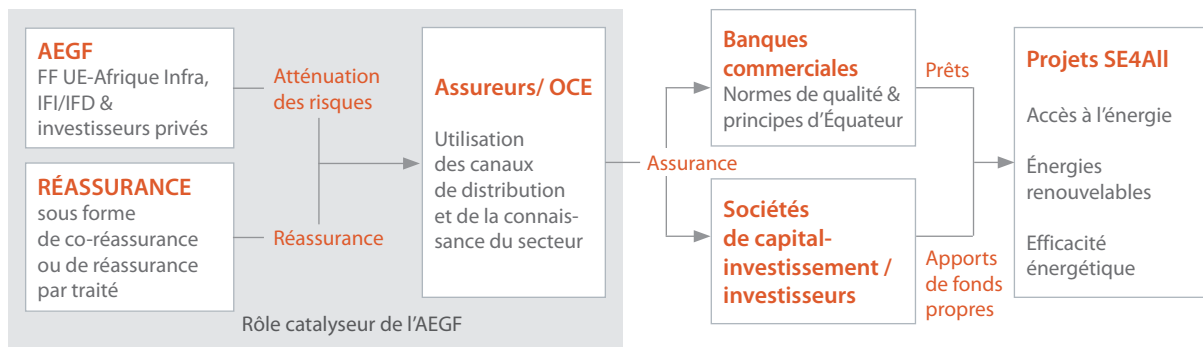
Juin et décembre 2012 :

Le comité de gestion du FFI a approuvé l'octroi de subventions en faveur de deux mécanismes innovants qui contribueront à catalyser des finance-

ments à l'appui de projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le **mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (ASEF)** a pour objectif de renforcer le rôle joué par le secteur privé (notamment les intermédiaires financiers locaux) dans le financement des activités liées aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Les promoteurs de projets de plus petite envergure ne parviennent généralement pas à se procurer de financements auprès des institutions financières internationales et les intermédiaires financiers locaux sont mieux à même de répondre à leurs besoins. Le FFI sera tenu informé des projets spécifiques soutenus dans le cadre de ce dispositif.

Le **fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF)** doit permettre de remédier au manque de produits adaptés d'atténuation des risques qui mobiliseraient l'expertise des secteurs de l'assurance, de la réassurance et de la banque au profit des projets énergétiques admissibles en Afrique. La BEI mène actuellement les études de faisabilité nécessaires, financées par le FFI, de manière à identifier la nature et l'ampleur de ce manque et à proposer des solutions efficaces d'atténuation des risques dans le cadre de l'initiative SE4All.



Lutte contre les changements climatiques



Au cours de la dernière décennie, il est apparu clairement que le changement climatique est un problème mondial qui nous affecte et nous concerne tous. L'Afrique a été identifiée comme l'une des régions les plus vulnérables aux changements climatiques alors qu'elle ne contribue elle-même que très peu au réchauffement planétaire. Le continent africain sera exposé à une dégradation en matière de sécurité alimentaire et d'approvisionnement durable en eau et à des phénomènes météorologiques extrêmes comme des inondations et la désertification. En outre, les pays en développement disposent souvent des capacités les plus réduites pour faire face aux conséquences du réchauffement planétaire.

Le changement climatique représente une menace sur le plan économique et social pour les pays en développement. Les communautés et leurs économies sont soumises à une pression croissante en raison de la dégradation des terres et de la chute des rendements des cultures. Les défis auxquels l'Afrique est confrontée appellent des mesures rapides et appropriées qui nécessitent à leur tour des ressources importantes. C'est sur ce point que le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures intervient. En octroyant des financements et en effectuant des investissements à l'appui de projets d'infrastructures, le FFI assiste et soutient l'Afrique dans ses efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.



Le réchauffement planétaire étant largement attribué à l'augmentation de la quantité de gaz à effet de serre émis par les activités humaines, en particulier l'utilisation de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz), l'investissement dans les énergies renouvelables est devenu un complément indispensable des mesures d'atténuation des changements climatiques. Ces investissements contribuent en outre à assurer que les pays africains ne soient pas confinés à l'exploitation d'infrastructures de production d'électricité alimentées par des combustibles fossiles, de plus en plus coûteuses et potentiellement non durables. En 2012, lors de la Conférence des Nations unies sur le développement durable, dite « Rio+20 », les chefs d'État ou de gouvernement de la plupart des pays du monde ont décrété que l'économie verte constituait l'un des principaux instruments à l'appui du développement durable. Dotée de ressources naturelles inexploitées, l'Afrique est idéalement placée pour développer des projets dans le domaine des nouvelles technologies et des énergies renouvelables, tandis que le FFI dispose des outils nécessaires pour soutenir le renforcement des capacités et fournir un appui en matière d'énergies renouvelables et de technologies améliorant l'efficacité énergétique. Deux exemples récents de concours du FFI à l'appui de projets d'énergies renouvelables sont le mécanisme en faveur des énergies renou-

velables en Afrique, qui vise à renforcer le rôle joué par le secteur privé dans le financement des activités liées à la lutte contre les changements climatiques, et le fonds de garantie pour l'énergie en Afrique, qui a été conçu comme l'une des principales réponses européennes à l'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4All). Les deux subventions ont été approuvées en 2012.

Après l'annonce, par les commissaires européens Piebalgs, Hedegaard et Füle lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui s'est tenue en 2010 à Cancun, de la création d'un guichet « changement climatique » dans tous les mécanismes d'investissement régionaux de l'UE, le comité de gestion du FFI a décidé de mettre en œuvre un dispositif équivalent de suivi des projets relatifs à l'action en faveur du climat qui bénéficie de son soutien.

Dans le cadre des guichets « changement climatique », les projets sont classés en fonction des objectifs poursuivis en matière d'atténuation des changements climatiques et (ou) d'adaptation à leurs effets :

| | |
|-----------------------|---|
| marqueur Rio 0 | aucun objectif en matière de lutte contre les changements climatiques n'est visé par le projet ; |
| marqueur Rio 1 | une contribution à l'atténuation des changements climatiques ou à l'adaptation à leurs effets figure parmi les objectifs du projet ; |
| marqueur Rio 2 | une contribution à l'atténuation des changements climatiques ou à l'adaptation à leurs effets constitue l'objectif principal du projet. |

Résultats

Sur les 17 subventions approuvées par le FFI en 2012, dix soutiennent des projets liés à l'atténuation des changements climatiques ou à l'adaptation à leurs effets ; pour trois d'entre elles, octroyées à l'appui du mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique et du fonds de garantie pour l'énergie en Afrique, il s'agit de l'objectif principal du projet (marqueur Rio 2). Dans les sept opérations de subvention restantes, l'atténuation des changements climatiques ou l'adaptation à leurs effets constituent un objectif important (marqueur Rio 1) parmi d'autres objectifs comme le soutien au développement durable et la promotion de l'intégration régionale.

En plus de l'application des marqueurs Rio, les bailleurs de fonds du FFI fournissent des informations sur les composantes du projet qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques et (ou) à l'adaptation à leurs effets, sur les retombées escomptées ainsi que sur les risques en la matière et les éventuelles mesures d'atténuation visant à rendre le projet résistant aux changements climatiques.

La visibilité du FFI



Se référant au FFI lors de la conférence intitulée « Les activités de la BEI à l'extérieur de l'UE : perspectives pour l'avenir » qui s'est tenue à Bruxelles en 2010, Andris Piebalgs, commissaire européen chargé du développement, a déclaré qu'il fallait faire en sorte que « le panachage de ressources devienne à l'avenir une des réponses aux défis du développement à l'échelle mondiale. (...) [Les mécanismes de panachage] sont très prometteurs en tant qu'outils permettant de renforcer l'effet de levier et la visibilité de l'aide extérieure de l'UE et d'encourager la coopération entre les institutions financières bilatérales et multilatérales ».

Un ensemble d'événements et de publications a permis de renforcer la visibilité du FFI en 2012. Le Fonds fiduciaire était représenté aux grandes manifestations suivantes : la quatrième réunion du comité de pilotage du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures qui s'est tenue en mars à Addis Abeba, la conférence mondiale sur l'énergie axée sur l'Afrique, qui a eu lieu au mois de mai en Allemagne

dans le cadre de l'« Africa Business Week » et la semaine africaine de l'énergie organisée à Addis Abeba en novembre. Par ailleurs, le secrétariat a préparé régulièrement des brochures spéciales concernant des événements comme la signature, en novembre 2012, du projet ASECNA V, à l'appui duquel le FFI a accordé une subvention d'AT (voir ci-avant).

Le FFI dispose de son propre site web, <http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net/>, qui constitue à la fois un outil d'informations générales à l'intention du grand public et un moyen de communiquer des documents à accès restreint aux parties prenantes agréées. En 2012, la consultation du site web a suivi une tendance positive pour ce qui concerne tant le nombre de visiteurs, qui a augmenté de 25 % par rapport à 2011, que le nombre de pages consultées.

Le FFI, en tant que mécanisme de panachage, continuera d'assurer à l'avenir la visibilité de l'aide européenne au développement en Afrique par le biais de ses activités.



Résultats opérationnels et perspectives

Avec 17 opérations de subvention approuvées en 2012 et quatre opérations ayant reçu une approbation de principe, le FFI réaffirme l'importance de sa contribution à l'aide européenne en faveur du secteur africain des infrastructures et continue de soutenir l'intégration régionale et le développement économique en favorisant les financements mixtes associant prêts et subventions à l'appui de projets d'infrastructures prioritaires.

Opérations de subvention approuvées en 2012

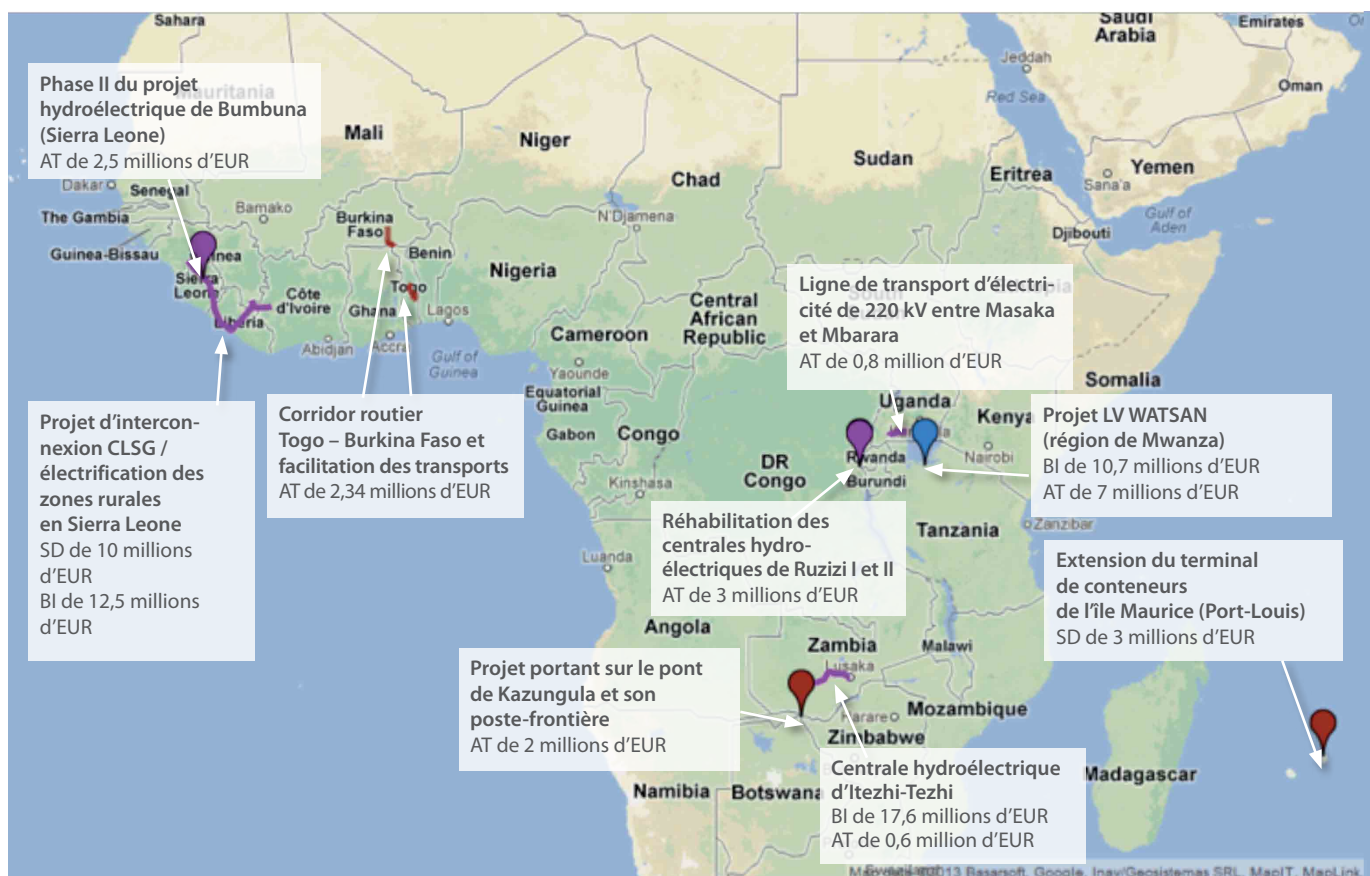


En 2012, le FFI a approuvé 17 opérations, dont 13 apporteront un soutien direct à neuf projets en phase d'investissement et permettront de mobiliser environ 1,2 milliard d'EUR d'investissements.

| Projet | Région | Secteur | Type | Bailleur de fonds principal | Montant approuvé | Date d'approbation |
|--|----------------------------------|------------|------|-----------------------------|------------------|--------------------|
| Phase d'investissement | | | | | | |
| Centrale hydroélectrique d'Itezhi-Tezhi | Afrique australe et océan Indien | Énergie | BI | BEI | 17 600 000 | 12.03.2012 |
| Centrale hydroélectrique d'Itezhi-Tezhi | Afrique australe et océan Indien | Énergie | AT | BEI | 600 000 | 12.03.2012 |
| Corridor routier Togo – Burkina Faso et facilitation des transports | Afrique occidentale | Transports | AT | BAfD | 2 340 000 | 19.04.2012 |
| Extension du terminal de conteneurs de l'île Maurice (Port-Louis) | Afrique australe et océan Indien | Transports | SD | AFD | 3 000 000 | 19.04.2012 |
| ASECNA V | Afrique occidentale | Transports | AT | BEI | 2 000 000 | 29.06.2012 |
| Raccordement d'un câble sous-marin en Mauritanie | Afrique occidentale | TIC | BI | BEI | 52 791 | 29.06.2012 |
| Projet d'interconnexion CLSG | Afrique occidentale | Énergie | BI | BEI | 12 500 000 | 19.09.2012 |
| Projet d'interconnexion CLSG . électrification des zones rurales en Sierra Leone | Afrique occidentale | Énergie | SD | BEI | 10 000 000 | 19.09.2012 |
| Projet LV WATSAN (région de Mwanza) | Afrique de l'Est | Eau | BI | BEI | 10 700 000 | 07.11.2012 |
| Projet LV WATSAN (région de Mwanza) | Afrique de l'Est | Eau | AT | BEI | 7 000 000 | 07.11.2012 |
| Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique | Afrique de l'Est | Énergie | SD | BEI | 5 000 000 | 13.12.2012 |
| Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique | Afrique de l'Est | Énergie | AT | BEI | 3 000 000 | 13.12.2012 |
| Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière | Afrique australe et océan Indien | Transports | AT | BAfD | 2 000 000 | 13.12.2012 |



| Phase de préparation | | | | | | |
|--|---------------------|---------|----|------|-------------------|------------|
| Ligne de transport d'électricité de 220 kV entre Masaka et Mbarara | Afrique de l'Est | Énergie | AT | AFD | 800 000 | 19.04.2012 |
| Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique | Continent africain | Énergie | AT | BEI | 1 000 000 | 29.06.2012 |
| Réhabilitation des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et II | Afrique centrale | Énergie | AT | KfW | 3 000 000 | 02.10.2012 |
| Phase II du projet hydroélectrique de Bumbuna (Sierra Leone) | Afrique occidentale | Énergie | AT | PIDG | 2 500 000 | 07.11.2012 |
| Total | | | | | 83 092 791 | |



Projets ne figurant pas sur la carte

- ASECNA V : projet s'étendant sur plusieurs pays de l'ouest à l'est de l'Afrique – AT de 2 millions d'EUR
- Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (ASEF) : la phase I actuelle est un programme pilote axé sur le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et éventuellement le Rwanda (le mécanisme serait élargi à un plus grand nombre de pays africains au cours de la phase II) – SD de 5 millions d'EUR, AT de 3 millions d'EUR
- Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF) : projet couvrant l'ensemble de l'Afrique subsaharienne – AT de 1 million d'EUR
- Raccordement d'un câble sous-marin en Mauritanie : augmentation de 53 000 EUR du montant de la subvention (montant total de la BI = 1,6 million d'EUR)

Répartition des concours accordés par le FFI en 2012 par région

En 2012, les concours du FFI en Afrique occidentale, orientale et australe étaient équitablement répartis. Le solde a été affecté à la préparation de la réhabilitation des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et II (Afrique centrale) et à la création du Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique portant sur l'ensemble du continent africain.

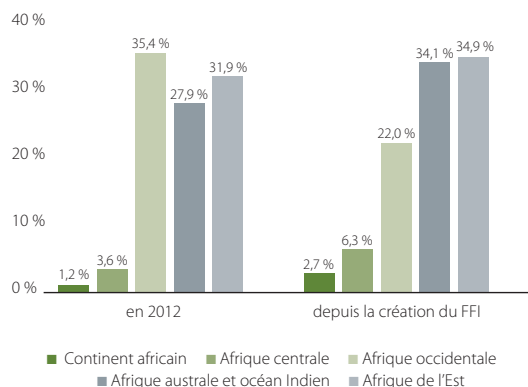
Un peu plus du tiers (35 %, soit 29,4 millions d'EUR) du montant approuvé servira à financer cinq nouvelles opérations de subvention dans la région d'Afrique occidentale (une des approbations porte sur l'augmentation d'une BI existante³), dont une subvention directe de 10 millions d'EUR en faveur de l'électrification des zones rurales en Sierra Leone, gérée par la Banque africaine de développement. Quatre opérations de subvention

approuvées ont trait à des projets situés dans la région d'Afrique australe et de l'océan Indien et cinq à des projets situés en Afrique de l'Est.

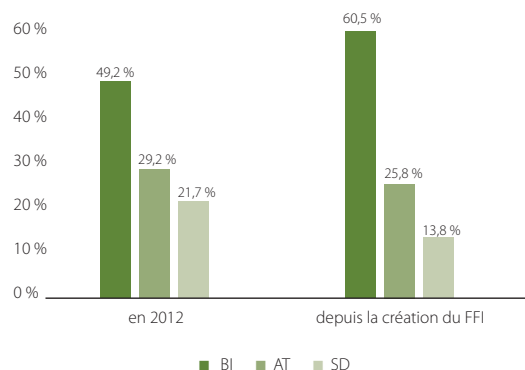
Répartition des concours accordés par le FFI en 2012 par type de subvention

Les trois nouvelles subventions sous forme de bonifications d'intérêts (40,8 millions d'EUR) représentent près de la moitié (49 %) du montant des opérations de subvention approuvées en 2012. Les autres subventions – dix subventions d'AT (24,2 millions d'EUR) et trois subventions directes (18 millions d'EUR) – contribuent respectivement à hauteur de près d'un tiers (29 %) et d'un peu plus d'un cinquième (22 %) à ce montant. Les parts respectives de ces trois formes de concours depuis la création du FFI sont les suivantes : 60 % pour les bonifications d'intérêts, 26 % pour les subventions d'AT et 14 % pour les subventions directes.

Ventilation par région



Ventilation par type de subvention



| | Montant des subventions | Nombre de subventions | % |
|----------------------------------|-------------------------|-----------------------|------------|
| Continent africain | 1 000 000 | 1 | 1,2 |
| Afrique centrale | 3 000 000 | 1 | 3,6 |
| Afrique occidentale | 29 392 791 | 6 | 35,4 |
| Afrique australe et océan Indien | 23 200 000 | 4 | 27,9 |
| Afrique de l'Est | 26 500 000 | 5 | 31,9 |
| Total | 83 092 791 | 17 | 100 |

| | Montant des subventions | Nombre de subventions | % |
|--------------|-------------------------|-----------------------|------------|
| BI | 40 852 791 | 4 | 49,2 |
| AT | 24 240 000 | 10 | 29,2 |
| SD | 18 000 000 | 3 | 21,7 |
| Total | 83 092 791 | 17 | 100 |

³ La subvention de 1,574 million d'EUR attribuée à l'appui du projet de raccordement d'un câble sous-marin en Mauritanie sous forme de bonifications d'intérêts a été augmentée de 53 000 EUR.

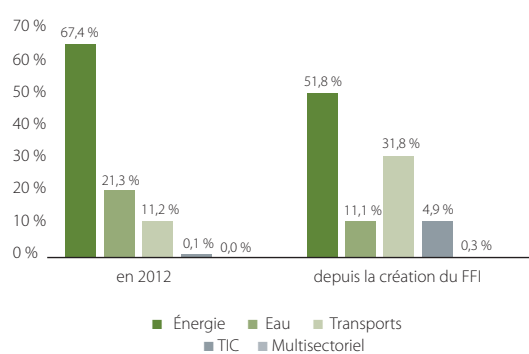


Le Fonds fiduciaire a continué de diversifier son éventail d'instruments. Ainsi, les subventions directes approuvées en 2012 représentaient près d'un quart de l'ensemble des approbations, soit une part nettement supérieure à la moyenne observée par le passé.

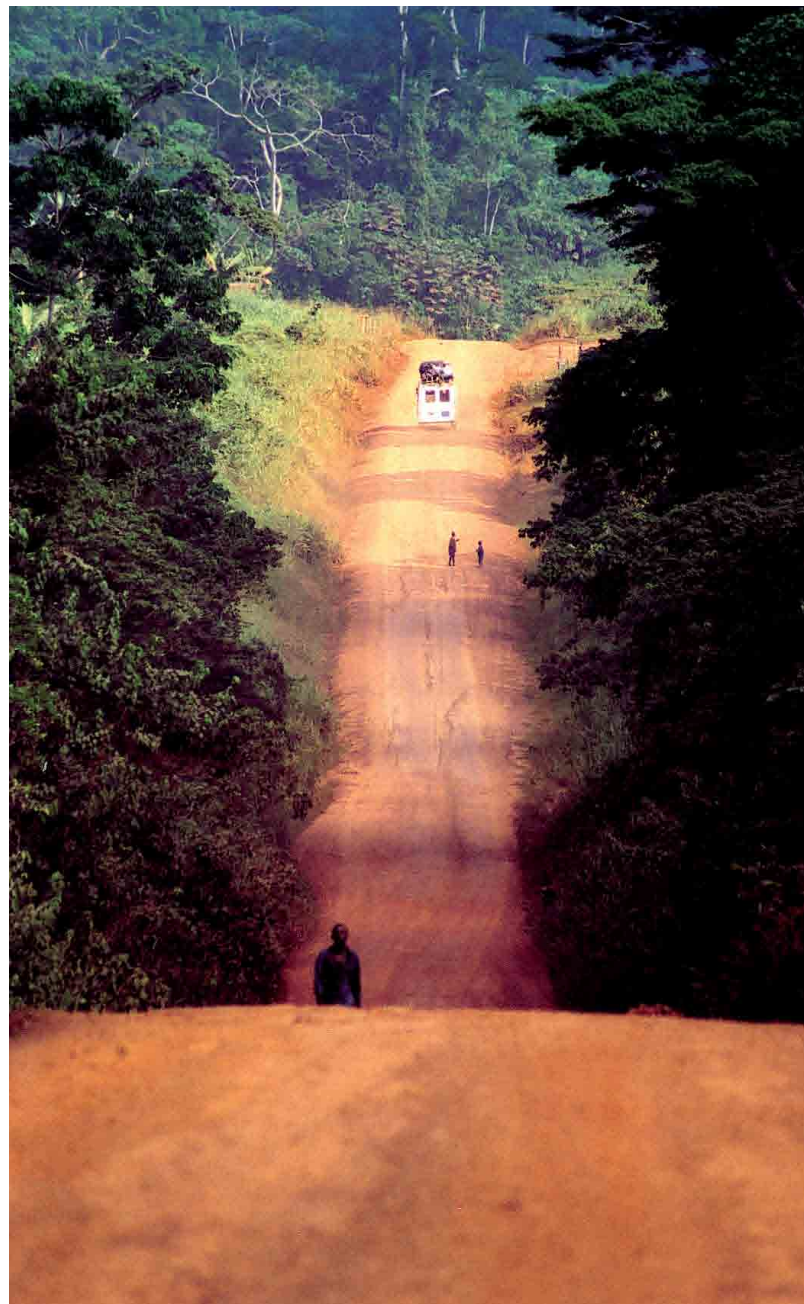
Répartition des concours accordés par le FFI en 2012 par secteur

Représentant 67 % du montant des subventions approuvées en 2012 et 10 opérations sur 17, l'énergie demeure le premier secteur bénéficiaire de l'appui du FFI, ce qui cadre avec les besoins du continent et avec l'objectif politique correspondant de l'UE et de l'Union africaine (UA) visant à s'attaquer aux problèmes énergétiques à tous les niveaux et à mobiliser davantage de ressources pour soutenir le développement énergétique de l'Afrique. Il importe en outre de souligner qu'en 2012, plus d'un cinquième (21 %) des concours accordés par le Fonds fiduciaire ont été affectés à des projets régionaux d'approvisionnement en eau.

Ventilation par secteur



| | Montant des subventions | Nombre de subventions | % |
|--------------|-------------------------|-----------------------|------------|
| Énergie | 56 000 000 | 10 | 67,4 |
| Eau | 17 700 000 | 2 | 21,3 |
| Transports | 9 340 000 | 4 | 11,2 |
| TIC | 52 791 | 1 | 0,1 |
| Total | 83 092 791 | 17 | 100 |



Description des opérations de subvention du FFI approuvées en 2012



Phase d'investissement

Corridor routier Togo – Burkina Faso et facilitation des transports

Le projet

Le projet porte sur la remise en état de tronçons du corridor routier Togo – Burkina Faso totalisant environ 300 km et sur l'amélioration des équipements de transport le long du corridor, qui va de Lomé à Ouagadougou, reliant les pays sans littoral que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger au port de Lomé. Outre la remise en état de la route, l'objectif principal consiste à favoriser l'intégration régionale entre le Togo et le Burkina Faso et, de manière plus

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| Région | Afrique occidentale |
| Secteur | Transports |
| Type de subvention | AT |
| Montant | 2,34 millions d'EUR |
| Coût total du projet | 282,54 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BAFD |

générale, au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le projet aura également une incidence positive sur la vie de millions d'habitants de cette région en facilitant l'accès aux marchés, aux services de santé et à l'éducation.



La BAfD, bailleur de fonds principal, soutiendra le projet, qui est conforme au PIDA ainsi qu'à son document de stratégie d'intégration régionale (DSIR) pour l'Afrique de l'Ouest, par un prêt d'environ 200 millions d'EUR.

L'opération d'assistance technique

L'assistance technique permettra de renforcer les capacités institutionnelles des unités de coordination du projet tant au Togo qu'au Burkina Faso et d'assurer ainsi une mise en œuvre efficace du projet dans les délais prévus. Elle contribuera en

particulier à éviter les retards dans la procédure de passation des marchés intervenus dans les précédents projets routiers menés dans ces pays, et réduira par conséquent les risques pesant sur le prêt octroyé par la BAfD.

En outre, l'AT permettra d'apporter une aide à la préparation des dossiers d'appel d'offres et de soutenir le ministère togolais des transports dans la gestion et le suivi technique et organisationnel des études qui seront menées dans le cadre du projet. La procédure d'appel d'offres a été lancée en décembre 2012 et devrait s'achever en juin 2013.

Extension du terminal de conteneurs de l'île Maurice



Le projet

Le projet a pour objet l'extension du port de Port-Louis pour qu'il puisse accueillir des navires plus longs et dotés de tirants d'eau plus importants étant donné l'augmentation générale de la taille des porte-conteneurs sur les longues routes maritimes très empruntées. Le port joue un rôle capital dans l'économie mauricienne puisqu'il représente 2 % du PIB et fait transiter l'ensemble du trafic maritime de l'île. Cette extension en fera l'un des grands ports de la région et contribuera à l'intégration économique de la région de l'océan Indien en renforçant les transports maritimes et les échanges interinsulaires entre les États membres de la Commission de l'océan Indien.

| | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| Région | Afrique australe et océan Indien |
| Secteur | Transports |
| Type de subvention | SD |
| Montant | 3 millions d'EUR |
| Coût total du projet | 93,7 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | AFD |

L'opération de subvention directe

La subvention directe de 3 millions d'EUR accordée par le FFI (avec pour bailleur de fonds principal l'AFD) à l'autorité portuaire de l'île Maurice (MPA) servira à atténuer les incidences environnementales et sociales négatives du projet. Ainsi, entre autres mesures compensatoires en faveur des pêcheurs, il est prévu de construire une digue en pierre pour contenir les sédiments, de mettre en place des filtres à limon pour protéger les colonies de coraux et de créer des installations de mouillage. La subvention aura pour effet de renforcer les efforts de conservation de l'environnement portuaire déployés par la MPA en vue de faire de Port-Louis un « port vert ». L'accord de financement a été signé le 26 octobre 2012. La procédure de présélection pour l'extension des quais et des parcs de terminal s'est achevée et l'appel d'offres devrait être lancé en juin 2013. L'appel d'offres pour les travaux de dragage sera publié peu après.

Centrale hydroélectrique et ligne de transport d'électricité d'Itezhi-Tezhi



Le projet

Le projet de centrale hydroélectrique d'Itezhi-Tezhi (ITT) se divise en deux composantes : i) la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique de 120 MW sur la Kafue en Zambie ; et ii) la mise en place d'une nouvelle ligne de transport d'électricité (longue d'environ 300 km) jusqu'à la sous-station de Lusaka Ouest, via Mumbwa, qui reliera la centrale électrique au pool énergétique d'Afrique australe (SAPP), par l'intermédiaire du réseau national zambien.

L'intérêt du projet réside dans le fait qu'il tirera parti des infrastructures existantes, le barrage d'Itezhi-Tezhi étant en exploitation depuis plus de 30 ans. L'ajout de cette deuxième centrale électrique permettra donc de limiter les coûts et les risques liés à la construction, d'atténuer les incidences sur l'environnement et de réduire le plus possible les déplacements de population. La nouvelle ligne de transport non seulement facilitera les échanges régionaux d'électricité au profit de la Zambie et, in fine, de l'ensemble de la région du SAPP, mais contribuera aussi au développement des infrastructures, identifié par le FMI comme un enjeu clé nécessitant des mesures urgentes pour permettre de libérer le potentiel de croissance de la Zambie.

Le projet d'Itezhi-Tezhi s'inscrit en complément de l'opération portant sur la ligne de transport d'électricité Kafue – Livingstone, approuvée par le FFI en 2011. Celle-ci a pour objet la modernisation (de 220 à 330 kV) de la ligne de transport d'électricité existante, longue de 341 km, reliant Kafue, Muzuma et Livingstone. Cette ligne, qui est la seule ligne de transport majeure en

| | |
|----------------------|----------------------------------|
| Région | Afrique australe et océan Indien |
| Secteur | Énergie |
| Coût total du projet | 255 millions d'EUR |

Volet AT

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Type de subvention | AT |
| Montant | 600 000 EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI |

Volet BI

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Type de subvention | BI |
| Montant | 17,6 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI |

direction du sud-ouest de la Zambie, relie la centrale hydroélectrique de Victoria Falls située dans le sud-est du pays aux centres de charge et de production implantés dans la partie centrale de la Zambie.

L'opération de bonification d'intérêts

La bonification d'intérêts, d'un montant de 17,6 millions d'EUR, servira à réduire le taux d'intérêt du prêt de la BEI en faveur de la nouvelle ligne de transport, qui s'élève à 50 millions d'EUR, de manière à atteindre le niveau de concessionnalité convenu entre la Zambie, le FMI et la Banque mondiale⁴. Le prêt a été signé en décembre 2012. La procédure de passation des marchés pour la ligne devrait être finalisée au milieu de l'année 2013 et le projet lui-même devrait être achevé en 2015.

L'opération d'assistance technique

L'assistance technique portera tant sur le projet d'Itezhi-Tezhi (subvention de 600 000 EUR approuvée en 2012) que sur celui de Kafue – Livingstone (subvention de 350 000 EUR approuvée en 2011). Comme ces deux projets de ligne de transport d'électricité seront mis en œuvre par le même promoteur (ZESCO) suivant un calendrier similaire, il a été convenu qu'il serait plus efficace et moins contraignant sur le plan administratif que le bailleur de fonds fasse appel au même ingénieur⁵ pour les deux projets. La subvention d'assistance technique permettra de financer le recrutement de cet ingénieur par la BEI. La procédure de passation des marchés a été lancée à la fin de 2012. L'évaluation des offres et la signature du marché de services devraient avoir lieu au premier trimestre de 2013.

⁴ À la suite des allègements de dette considérables consentis dans le cadre de l'initiative PPTE, nombre de pays à faible revenu ont adopté des politiques visant à limiter l'endettement conformément au cadre de viabilité de la dette établi par le FMI et la Banque mondiale.

⁵ L'ingénieur recruté par le bailleur de fonds est le représentant de la société adjudicatrice d'un projet de construction. Il participe à l'audit technique du projet.



Projet LV WATSAN (région de Mwanza)

Le projet

Le projet porte sur la modernisation et l'extension des installations d'adduction d'eau et d'assainissement de Musoma, de Bukoba ainsi que de Mwanza et de ses villes périphériques, situées sur le pourtour du lac Victoria, qui est considéré comme l'une des principales ressources hydriques transfrontalières du continent africain. Il s'agit d'une ressource d'eau aux usages économiques multiples partagée par plusieurs pays (Tanzanie, Kenya et Ouganda) et de la seule source d'approvisionnement en eau pour de nombreuses communautés. Le lac ayant été pollué dans le passé par différentes substances, le besoin de gérer cette ressource et les activités qui nuisent à sa viabilité environnementale est apparu comme l'un des principaux enjeux en Afrique de l'Est et du Nord. La question est d'autant plus urgente au regard de la croissance exponentielle de la population dans la zone du lac située dans la région de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), sept fois supérieure à la moyenne africaine, phénomène qui s'explique par l'attrait du lac lié aux possibilités économiques qu'il offre.

L'opération d'assistance technique

L'assistance technique permettra d'accompagner les différentes autorités d'approvisionnement en eau et d'assainissement concernées dans la planification, la réalisation et l'exploitation durable du projet ainsi que d'améliorer leur compréhension des facteurs influençant la qualité de l'eau du lac. Toutes les autorités en question sont confrontées à des déficits de ressources humaines et de financements et ont besoin d'assistance afin de mieux gérer la facturation et le recouvrement et d'assurer une meilleure couverture des coûts d'exploitation et de maintenance. L'AT aura également pour objectif d'aider ces entreprises de service public à mettre à jour leurs plans d'activité de manière à définir des tarifs permettant de couvrir les coûts et contribuant à leur viabilité financière à long terme. L'opération d'AT permettra de veiller à ce que toutes les mesures soient mises en œuvre dans le cadre d'une approche de planification coordonnée.

| | |
|----------------------|----------------------|
| Région | Afrique de l'Est |
| Secteur | Eau |
| Coût total du projet | 104,5 millions d'EUR |

Volet AT

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Type de subvention | AT |
| Montant | 7 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI ⁶ |

Volet BI

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Type de subvention | BI |
| Montant | 10,7 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI |

L'opération de bonification d'intérêts

La bonification d'intérêts qui sera accordée à la République de Tanzanie a pour but d'assurer la conformité avec la conditionnalité du FMI pour les emprunts publics en Tanzanie et tient compte de la nature sociale du secteur de l'eau et de l'assainissement, caractérisé par une faible rentabilité financière. Elle contribuera à réduire la charge financière supportée par le gouvernement de Tanzanie et à compenser le fait que les bénéficiaires finals du projet, à savoir les services publics d'approvisionnement en eau, ne sont pas en position d'emprunter.



⁶ Répartition ultérieure entre la BEI et l'AFD lors de la réunion du comité de gestion en avril 2013.

Phase II du projet portant sur le pont de Kazungula

Le projet

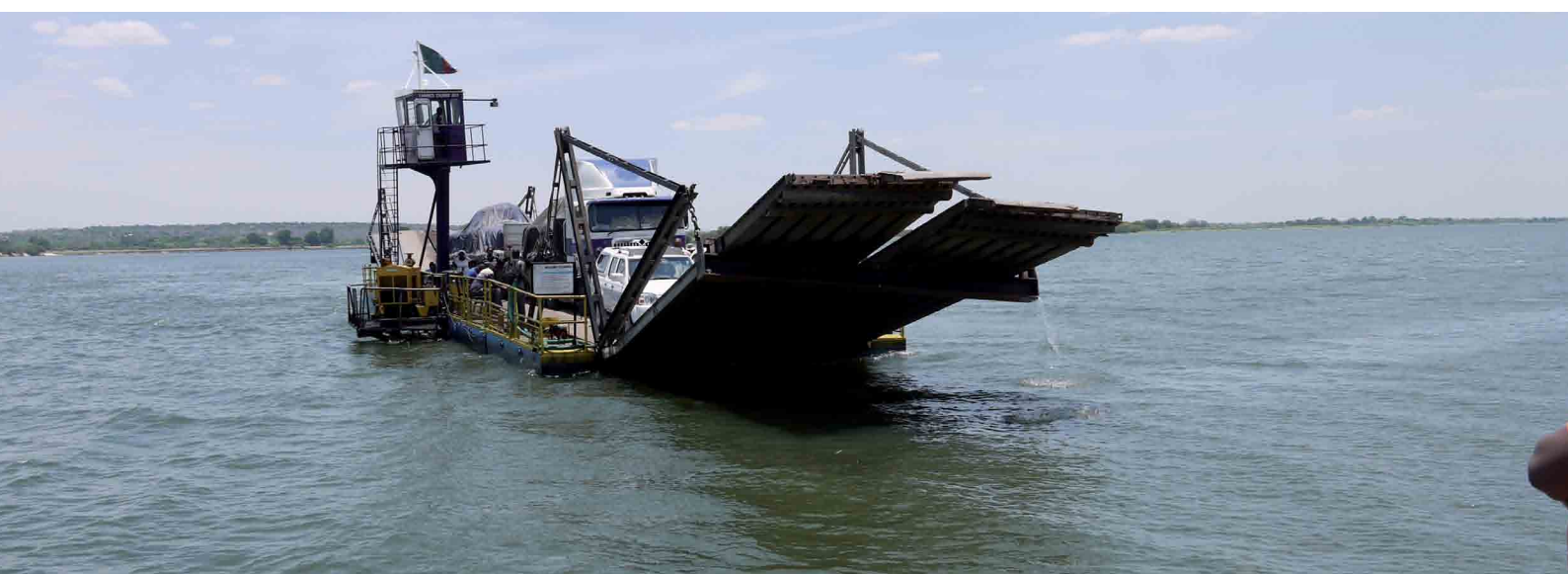
Ce projet porte sur la construction d'un pont ayant vocation à remplacer les installations frontalières existantes entre la Zambie et le Botswana situées à Kazungula. La traversée au niveau du poste-frontière de Kazungula est actuellement assurée par un bac permettant de transporter une trentaine de camions par jour. Ce système est lent et propice aux accidents, ce qui contribue aux retards. Par conséquent, le projet a pour objectif de réduire le temps de franchissement de la frontière, ce qui aura à son tour pour effet de stimuler la croissance induite par les échanges commerciaux. Le projet comprend la construction d'un pont rail-route à péage d'environ 1 km sur le Zambèze, d'un poste-frontière dans chacun des pays et de quelque 10 km de voies d'approche et d'accès au pont.

Le projet portant sur le pont de Kazungula s'inscrit dans le cadre du programme général d'amélioration du corridor nord-sud, qui relie les régions riches en minéraux de la Zambie et de la RDC au port de Durban en Afrique du Sud, en passant par le Botswana.

| | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| Région | Afrique australe et océan Indien |
| Secteur | Transports |
| Type de subvention | AT |
| Montant | 2 millions d'EUR |
| Coût total du projet | 126,33 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BAfD |

L'opération d'assistance technique

Les besoins d'assistance technique à l'appui du projet s'élèvent à environ 3 millions d'EUR, dont une subvention d'1 million d'EUR approuvée au titre du soutien initial préalable à la construction et couvrant une partie des services de gestion de projet. La deuxième tranche de la subvention du FFI sera consacrée à la création de l'autorité gérant le pont de Kazungula (KBA) et au déploiement de mesures de facilitation du transport de marchandises (FTM). Cette dernière composante sera axée sur l'efficacité de la circulation de biens et de services à travers les frontières afin de favoriser l'intégration régionale et le développement économique. Il s'agit d'une composante essentielle du projet dans la mesure où elle déterminera la capacité opérationnelle des infrastructures à réduire le temps de traversée de la frontière.





Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique



Le projet

Le mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (ASEF) a pour objectif de renforcer le rôle du secteur privé dans le financement des activités de lutte contre les changements climatiques. Bien que l'Afrique subsaharienne dispose d'un potentiel important en matière d'énergies renouvelables, les ressources demeurent en grande partie inexploitées en raison de différentes contraintes comme l'accès insuffisant à des financements à long terme et les coûts élevés de développement. L'absence d'électricité ou le manque de fiabilité de l'approvisionnement constituent un obstacle majeur à la croissance en Afrique. Outre la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables, l'ASEF a pour vocation de traiter le problème de la pénurie d'électricité, soutenant ainsi le développement économique.

L'opération de garantie supportant les premières pertes

Le projet consistera à fournir des instruments d'atténuation des risques (par exemple des garanties relatives à la prorogation d'échéance et des prêts

| | |
|----------------------|-------------------|
| Région | Afrique de l'Est |
| Secteur | Énergie |
| Coût total du projet | 50 millions d'EUR |

Garantie supportant les premières pertes

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Type de subvention | SD |
| Montant | 5 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI |

Assistance technique

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Type de subvention | AT |
| Montant | 3 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI |

de premier rang, de second rang ou mezzanine) pour soutenir les intermédiaires financiers locaux dans le financement de projets de plus petite envergure dans le domaine des énergies renouvelables (ER) et de l'efficacité énergétique (EE). L'atténuation des risques rendra ces projets d'ER et d'EE financièrement viables et, par là même, admissibles à un financement de la part d'institutions financières locales. Le FFI sera informé en temps utile des projets spécifiques bénéficiant de l'appui de ce mécanisme.

L'opération d'assistance technique

L'assistance technique permettra aux institutions financières locales de structurer les produits d'atténuation des risques de manière à rendre les projets d'ER et d'EE financièrement viables. Cette expertise technique est indispensable car les petites et moyennes entreprises rencontrent souvent des difficultés pour concevoir des projets susceptibles de bénéficier d'un concours bancaire par manque du savoir-faire nécessaire. Le mandat régissant cette opération d'assistance technique est en cours de préparation et l'appel d'offres devrait être lancé en 2013.

Projet d'interconnexion CLSG

Le projet

Le projet porte sur la construction de quelque 1 350 km de lignes de transport d'électricité à haute tension qui traverseront la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée (CLSG), ainsi que l'agrandissement ou la construction de 12 postes à haute tension et l'électrification des communautés rurales situées sur le tracé de la ligne. Les quatre pays concernés ont été touchés par des guerres ou des troubles civils ayant provoqué la destruction d'infrastructures et limité ou réduit à néant les services publics d'électricité. Le projet a pour objectif de relier le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée et la Côte d'Ivoire au sein du marché régional de l'électricité du pool d'énergie ouest-africain (WAPP). En permettant les échanges d'électricité entre les quatre pays et en assurant un approvisionnement en électricité fiable, le projet contribuera à stimuler la croissance économique et, partant, à améliorer le niveau de vie, aspect essentiel pour maintenir la stabilité dans ces pays.

Projet d'interconnexion CLSG : électrification des zones rurales en Sierra Leone

Le projet

Le projet d'électrification des zones rurales en Sierra Leone fait partie intégrante du projet global d'interconnexion CLSG (voir ci-dessus) et procurera des avantages de nature sociale aux populations vivant à proximité de la ligne. Dans ce cas précis, il est estimé qu'environ 150 000 habitants appartenant à plus de 1 000 communautés locales bénéficieront de la composante liée à l'électrification des zones rurales. Le projet aura une incidence générale positive sur le plan de la réduction de la pauvreté et générera notamment les avantages socio-économiques suivants : amélioration de la santé, de l'approvisionnement en eau et des conditions d'apprentissage pour les enfants, et autonomisation des femmes.

L'opération de subvention directe

La subvention directe de 10 millions d'EUR versée par le FFI contribuera à financer le projet dont l'objectif

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| Région | Afrique occidentale |
| Secteur | Énergie |
| Type de subvention | BI |
| Montant | 12,5 millions d'EUR |
| Coût total du projet | 374,4 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI |

L'opération de bonification d'intérêts

Pendant les trois premières années suivant la fin de la période de différé du prêt de la BEI, la subvention d'un montant de 12,5 millions d'EUR au maximum servira à prendre en charge les remboursements du principal par la société de projet⁷. Ce concours du FFI portera la période de différé du prêt de la BEI à 10 ans, ce qui correspond aux modalités des prêts consentis par les autres contributeurs, et concourra à limiter le risque financier du projet dans les premières années d'exploitation en réduisant les coûts dont la société de projet devra s'acquitter à un moment où les ventes d'électricité transitant par les lignes devraient démarquer progressivement. L'accord de financement avec la BEI a été signé le 10 décembre 2012 à Freetown.

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| Région | Afrique occidentale |
| Secteur | Énergie |
| Type de subvention | SD |
| Montant | 10 millions d'EUR |
| Coût total du projet | 374,4 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BAfD |

est d'établir des raccordements directs à partir de cinq sous-stations en Sierra Leone ainsi que d'installer des réseaux de câbles blindés et des panneaux solaires à faible coût pour les petits villages isolés dont le raccordement ne serait pas rationnel du point de vue économique. La subvention financera en particulier la mise en place effective du réseau de distribution, l'installation de compteurs et la réalisation des raccordements pour les premiers clients. Il pourrait s'avérer nécessaire de recruter un consultant pour assurer le suivi de la composante liée à l'électrification des zones rurales. La subvention permettra de pallier le déficit de financements à l'appui de l'électrification des zones rurales en Sierra Leone et, ainsi, d'assurer que tous les pays bénéficient dans la même mesure du projet d'interconnexion CLSG.

⁷ Le projet sera détenu et mis en œuvre par une société de projet, dont les actionnaires seront les fournisseurs nationaux des quatre pays, à savoir Électricité de Guinée, la Liberia Electricity Corporation, la Sierra Leone Electricity Corporation et la Société de gestion du patrimoine du secteur de l'électricité (SOGPE).



ASECNA V - programme d'AT à l'appui du renforcement des capacités



Le projet

Ce projet fait partie d'un programme multinational de modernisation des équipements de contrôle du trafic aérien (CTA). L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) est une entité publique internationale ayant pour mission de fournir des services de navigation aérienne à 17 pays africains⁸ de manière à assurer la sûreté de la circulation aérienne générale dans l'espace aérien placé sous sa supervision. Le programme de modernisation prévoit notamment la mise à niveau de nombreux systèmes de navigation aérienne qui sont encore en service bien qu'ils aient dépassé leur durée de vie technique normale. L'obsolescence des équipements réduit la fiabilité des services de l'ASECNA et accroît les coûts de maintenance.

Le projet contribuera au développement économique et, dans une certaine mesure, à la réduction

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Région | Afrique occidentale |
| Secteur | Transports |
| Type de subvention | AT |
| Montant | 2 millions d'EUR |
| Coût total du projet | 90 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI |

de la pauvreté car le transport aérien est un secteur d'infrastructures important pour le soutien des échanges économiques et de la croissance.

L'ASECNA peut être considérée comme un exemple de réussite sur le plan de l'intégration régionale en Afrique. Pour les États disposant actuellement d'installations d'aviation civile limitées, l'intégration régionale constitue parfois le seul moyen d'attirer des investissements d'un bon rapport coût-efficacité. C'est pourquoi la création d'organismes chargés de services de navigation aérienne sur le modèle de l'ASECNA est envisagée dans d'autres régions d'Afrique.

L'opération d'assistance technique

L'assistance technique à l'appui du projet ASECNA V s'inscrit dans le cadre de deux prêts de 40 millions d'EUR chacun qui seront accordés à l'ASECNA par l'AFD et la BEI. Alors que les prêts serviront à moderniser les équipements de CTA, l'AT sera axée sur la gestion interne. Le programme d'AT devrait permettre d'améliorer la gouvernance et l'efficacité économique de l'ASECNA, ce qui aura une incidence positive directe sur le programme financé par l'AFD et la BEI, ainsi que sur l'administration des deux prêts.

⁸ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo.

Phase de préparation

Réhabilitation des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et II

Le projet

Le projet porte sur la réhabilitation des centrales hydroélectriques (CHE) de Ruzizi I et II, situées sur le fleuve frontalier Ruzizi, au sud du lac Kivu. Les centrales de Ruzizi I et II fournissent de l'électricité au Burundi, au Rwanda et à la RDC, pays membres de la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL). En raison des contraintes de nature politique et financière propres à la région, ces trois pays sont caractérisés par une pénurie aiguë de services énergétiques modernes et un faible niveau d'électrification. Par conséquent, ils ont tous les trois défini le développement du secteur de l'énergie comme une priorité stratégique.

| | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Région | Afrique centrale |
| Secteur | Énergie |
| Type de subvention | AT |
| Montant | 3 millions d'EUR |
| Coût total estimé du projet | En attente de confirmation |
| Bailleur de fonds principal | KfW |

L'opération d'assistance technique

L'assistance technique portera sur les études relatives à la structure institutionnelle des CHE de Ruzizi I et II et à leurs besoins de réhabilitation technique ainsi que sur la révision des coûts et le soutien à Énergie des grands lacs (EGL). L'accord de financement entre la KfW et EGL a été signé en décembre 2012. La procédure d'appel d'offres pour les deux études devrait s'achever au premier semestre de 2013 et les services requis devraient démarrer au cours de cette même année.





Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique



Le projet

Le fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF) est conçu comme l'une des principales réponses européennes à l'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4All). Cette initiative, lancée par l'ONU, a pour objectif d'assurer l'accès universel à des services énergétiques modernes et à multiplier par deux le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial d'ici à 2030. L'AEGF vise à fournir des instruments appropriés d'atténuation des risques

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| Région | Continent africain |
| Secteur | Énergie |
| Type de subvention | AT |
| Montant | 1 million d'EUR |
| Coût total estimé du projet | 600 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | BEI |

et de rehaussement de crédit en vue de faciliter et d'accroître la participation du secteur privé dans le secteur de l'énergie en Afrique. En mobilisant des financements de la part de donateurs et du secteur privé, l'AEGF jouera un rôle catalyseur pour le financement de projets relevant de l'initiative SE4All qui ne pourraient être concrétisés sans son soutien.

L'opération d'assistance technique

Le concours du FFI servira à soutenir la conception de l'AEGF. En juin 2012, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures a approuvé une subvention de 1 million d'EUR destinée à couvrir les frais de création de l'AEGF, dont la mise au point des produits et les études de marché et de faisabilité relatives au Fonds. Les conclusions préliminaires de l'étude de faisabilité en cours seront présentées lors d'une réunion de partage des connaissances qui se tiendra à Bruxelles en mars 2013. Une seconde réunion de ce type doit avoir lieu vers la mi-juin 2013.

Ligne de transport d'électricité de 220 kV entre Masaka et Mbarara

Le projet

Le projet porte sur la construction d'une ligne de transport d'électricité de 220 kV entre les villes de Masaka et Mbarara en Ouganda, qui reliera la future interconnexion Ouganda – Rwanda de 220 kV au réseau principal ougandais de 220 kV. À l'heure actuelle, le tronçon Masaka – Mbarara est le maillon manquant de l'interconnexion Kenya – Ouganda – Rwanda. Il est nécessaire d'établir une interconnexion entre les deux pays pour assurer l'approvisionnement en électricité de l'Ouganda jusqu'à ce que son potentiel hydroélectrique devienne exploitable⁹. L'Ouganda fournira alors à son tour de l'électricité au réseau rwandais.

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Région | Afrique de l'Est |
| Secteur | Énergie |
| Type de subvention | AT |
| Montant | 800 000 EUR |
| Coût total du projet | 50 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | AFD |



⁹ Le gouvernement ougandais a lancé plusieurs projets de grande envergure visant à couvrir ses besoins en énergie, portant sur les centrales hydroélectriques de Bujagali (250 MW) et de Karuma (600 MW).

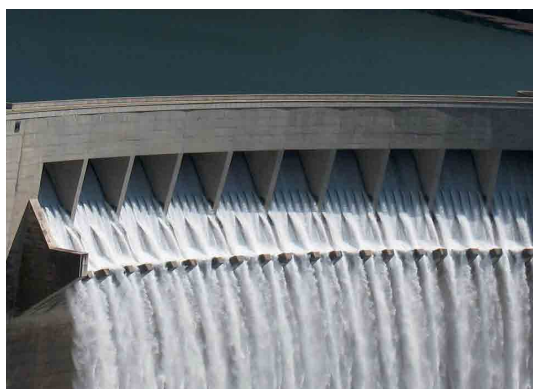
L'Ouganda a actuellement des besoins énergétiques considérables et sans cesse croissants. C'est pourquoi le gouvernement ougandais accorde une priorité absolue aux investissements dans le sous-secteur de l'électricité du pays. Ce secteur est non seulement le moteur d'autres secteurs, mais aussi un élément clé de la croissance économique et du développement social du pays.

L'opération d'assistance technique

La subvention d'assistance technique servira, au même titre qu'une subvention de l'AFD, à financer

des services de conseil à l'appui de l'étude de faisabilité, de l'évaluation des incidences environnementales et sociales, du plan d'action relatif au relogement et de la préparation du dossier d'appel d'offres. Le bénéficiaire final des subventions est la société ougandaise de transport d'électricité (UETCL), qui supervisera la réalisation des études. L'accord entre l'AFD et le gouvernement de l'Ouganda a été signé en novembre 2012. La procédure de sélection pour l'étude de faisabilité doit avoir lieu en avril 2013.

Phase II du projet hydroélectrique de Bumbuna (Sierra Leone)



Le projet

Le projet a pour objet l'expansion de la centrale hydroélectrique de Bumbuna en Sierra Leone grâce à la modification du barrage existant et à la construction d'un deuxième barrage à 32 km en amont. La Sierra Leone a l'un des taux d'électrification les plus faibles du monde et la demande d'électricité devrait progresser rapidement sous l'effet de la croissance de l'économie et de la population. Le projet doit permettre de faire passer la capacité de production d'électricité de la centrale hydroélectrique de Bumbuna de 50 MW à un maximum de 372 MW sous forme d'hydroélectricité à la fois rentable et respectueuse de l'environnement.

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| Région | Afrique occidentale |
| Secteur | Énergie |
| Type de subvention | AT |
| Montant | 2,5 millions d'EUR |
| Coût total estimé du projet | 378,904 millions d'EUR |
| Bailleur de fonds principal | PIDG |

L'UE soutient déjà le pool d'énergie ouest-africain (WAPP) par le financement octroyé à l'appui de l'interconnexion CLSG (voir ci-avant). Le projet d'expansion de la centrale hydroélectrique de Bumbuna fait partie intégrante du WAPP régional et complète le projet CLSG en conduisant à la création d'une centrale de base clé sur la ligne de transport CLSG.

Le projet contribuera sensiblement à l'intégration régionale en Afrique occidentale. Une fois achevé, le projet de production d'électricité de Bumbuna offrira une source d'approvisionnement en électricité supplémentaire grandement nécessaire et comprendra une interconnexion avec le WAPP, conformément au schéma directeur régional de celui-ci.

L'opération d'assistance technique

La subvention accordée par le FFI servira à financer des services de conseil au sujet des retombées techniques, financières, juridiques, environnementales et sociales, afin de soutenir le gouvernement de la Sierra Leone dans ses échanges avec les promoteurs du projet issus du secteur privé.



Opérations de subvention ayant reçu une approbation de principe en 2012



| Opération de subvention | Région | Secteur | Type | Bailleur de fonds principal du GBF | Montant | Brève description |
|---|---------------------|------------|------|------------------------------------|------------|--|
| Interconnexion Éthiopie – Kenya | Afrique de l'Est | Énergie | BI | AFD | 13 600 000 | La réalisation de l'interconnexion prévue entre l'Éthiopie et le Kenya permettra aux deux pays de tirer parti des points forts de leurs réseaux d'électricité respectifs, qui présentent une forte complémentarité. En effet, la production d'électricité au Kenya devrait provenir pour l'essentiel de centrales géothermiques et de centrales thermiques alimentées en combustibles, tandis que l'Éthiopie possède un important potentiel hydroélectrique. |
| Interconnexion Éthiopie – Kenya | Afrique de l'Est | Énergie | AT | AFD | 2 000 000 | L'approbation finale sera donnée sous réserve de l'inclusion de mesures appropriées visant à répondre aux préoccupations d'ordre environnemental et social soulevées par le projet. |
| Programme GET FIT pour l'Afrique de l'Est | Afrique de l'Est | Énergie | SD | KfW | 29 870 000 | Le projet GET FIT a pour objectif de mobiliser des investissements privés supplémentaires à l'appui d'initiatives de production d'énergies renouvelables à petite échelle en Ouganda. Un programme de versement de primes en fonction des résultats et un mécanisme de garantie géré par la Banque mondiale sont complétés par une opération d'assistance technique visant à remédier aux lacunes du cadre réglementaire et au manque de capacités de l'organisme chargé de la réglementation. |
| ASECNA – EGNOS | Afrique occidentale | Transports | AT | BEI | 5 000 000 | Le système EGNOS vise à améliorer la navigation par satellite dans l'espace aérien africain afin d'accroître la sécurité et de soutenir le développement économique de l'Afrique. |

Exemple de mise en œuvre réussie d'une subvention du FFI



En 2009-2010, la BEI a octroyé une subvention d'AT de 1,45 million d'EUR au maximum à l'appui de l'actualisation du schéma directeur du pool d'énergie ouest-africain (WAPP), programme identifié comme prioritaire par le PIDA.

Ces travaux ont donné lieu à une étude complète et détaillée, axée sur un certain nombre d'éléments clés comme la collecte de données, une analyse économique en vue de la préparation d'un plan de développement préliminaire relatif aux installations de production et de transport sur la base des critères économiques de moindre coût, des études de la performance et de la stabilité des réseaux et une analyse environnementale et financière visant à cerner les principaux problèmes de mise en œuvre et les coûts y afférents, ainsi que l'élaboration d'un programme de développement optimal du point de vue économique.

Le processus d'actualisation du schéma directeur a associé toutes les parties prenantes du secteur de l'énergie en Afrique occidentale, dont la Commission de la CEDEAO, l'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO, les ministères chargés de l'énergie, les fournisseurs d'électricité nationaux, les autorités réglementaires nationales et les organismes de financement. Cet effort important de collaboration et de dialogue au niveau régional avait pour objectif la planification rationnelle au moindre coût des investissements prioritaires pleinement conformes aux politiques

nationales et conduisant à l'interconnexion complète des États membres de la CEDEAO à moyen ou long terme. Ce processus a également permis aux parties prenantes de réviser la stratégie de mise en œuvre des projets régionaux prioritaires, de procéder à un échange de vues sur les facteurs cruciaux influençant l'efficacité du sous-secteur de l'électricité et d'identifier les principaux acteurs nécessaires pour assurer un développement pérenne.

La mise en application des résultats de l'étude a été approuvée en février 2012 par l'organe de décision au plus haut niveau d'Afrique occidentale, à savoir la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO.

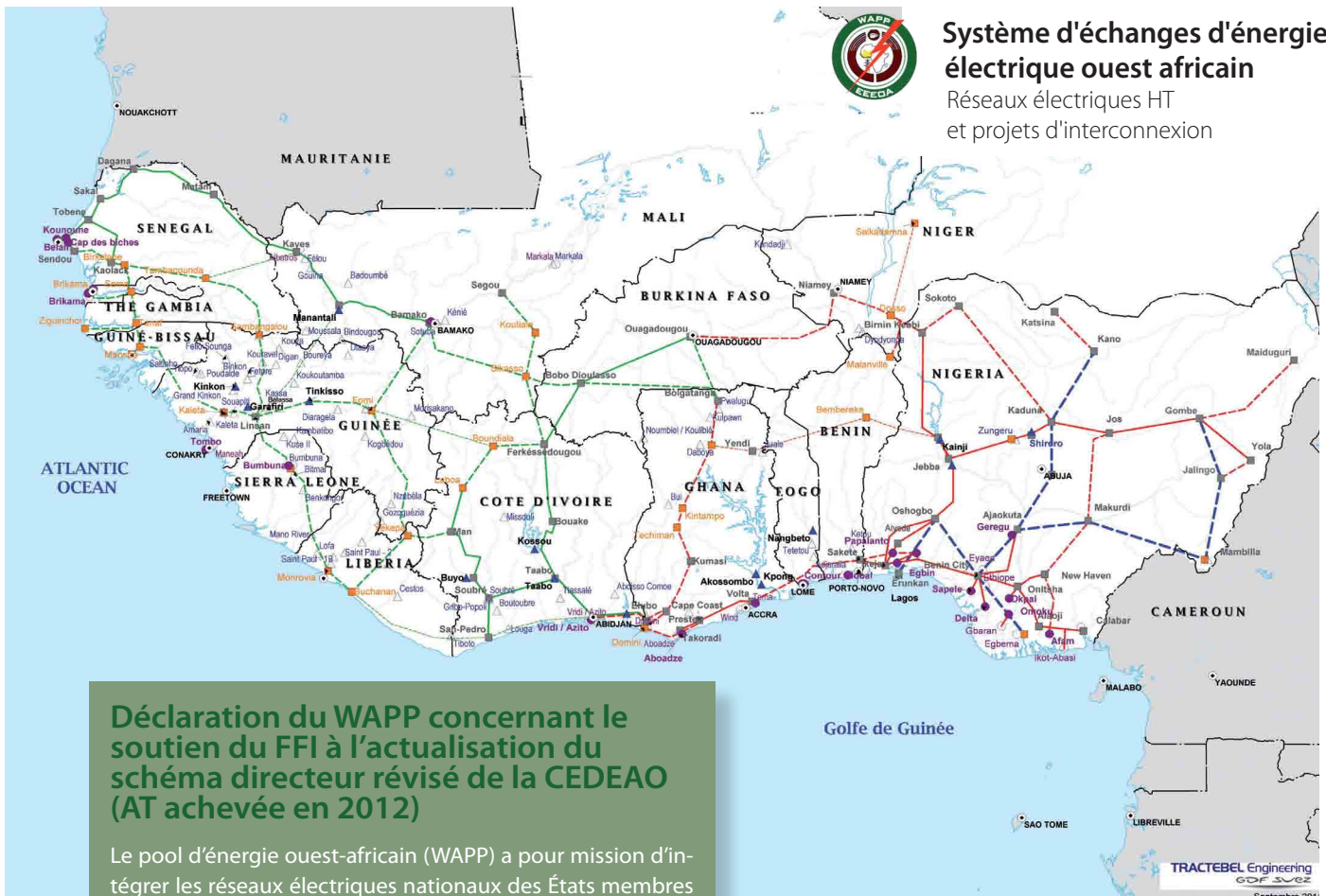
Le programme d'infrastructures actuel du WAPP est fondé sur les conclusions et les recommandations de l'étude d'actualisation du schéma directeur. Il prévoit notamment la mise en place de quelque 16 000 km de lignes de transport et d'interconnexion et le déploiement de capacités de production de 7 092 MW d'hydroélectricité et de 800 MW d'énergies renouvelables sur la période de 2012 à 2025. La contribution apportée par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures a également eu pour effet de mobiliser des investissements à la fois d'organismes de financement traditionnels et du secteur privé à hauteur d'environ 26,416 milliards d'USD, ce qui permettra non seulement d'accroître sensiblement la part des énergies propres et renouvelables dans le bouquet énergétique échangé entre les États membres de la CEDEAO mais aussi éventuellement de réduire les émissions de 19 millions de tonnes par an sur cette même période.





Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain

Réseaux électriques HT
et projets d'interconnexion



Déclaration du WAPP concernant le soutien du FFI à l'actualisation du schéma directeur révisé de la CEDEAO (AT achevée en 2012)

Le pool d'énergie ouest-africain (WAPP) a pour mission d'intégrer les réseaux électriques nationaux des États membres de la CEDEAO au sein d'un marché régional de l'électricité en Afrique occidentale grâce au développement de projets d'infrastructures. Le FFI a apporté son concours au WAPP par l'octroi d'une subvention d'AT pour le financement de services de conseil à l'appui de l'actualisation du schéma directeur du WAPP. Cette opération, approuvée en 2009, a été achevée en janvier 2012.

L'objectif de l'étude d'actualisation du schéma directeur consistait à évaluer les progrès réalisés en matière d'interconnexion des États membres de la CEDEAO et à élaborer un programme régional d'infrastructures permettant d'accélérer la création d'un marché régional de l'électricité. La mise en œuvre des conclusions et des recommandations de l'étude a été approuvée en février 2012. Le plan prévoit la construction de lignes de transport et d'interconnexion et la conception de projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydroélectricité. L'appui du FFI a permis de mobiliser des financements du secteur privé en plus des concours consentis par les organismes de financement traditionnels. Ces investissements auront pour effet d'accroître la part des énergies propres et renouvelables dans le bouquet énergétique échangé entre les États membres de la CEDEAO.

Légende

- Interconnection 330 kV existing / existante
- - - Interconnexion 330 kV project / en projet
- - - - - Interconnection 330 kV under study / à l'étude
- Interconnection 225 kV existing / existante
- - - Interconnexion 225 kV project / en projet
- - - - - Interconnection 225 kV under study / à l'étude
- Super Grid 760 kV
- ▲ **Hydropowerplant existing / Centrale hydroélectrique existante**
- △ Hydropowerplant project / Projet de centrale hydroélectrique
- **Thermal power plant existing / Unité thermique existante**
- Thermal power plant project / Unité thermique en projet
- Existing sub-station / Sous-station existante
- Sub-station project / Projet de sous-station
- **NATIONAL CAPITAL/ CAPITALE NATIONALE**

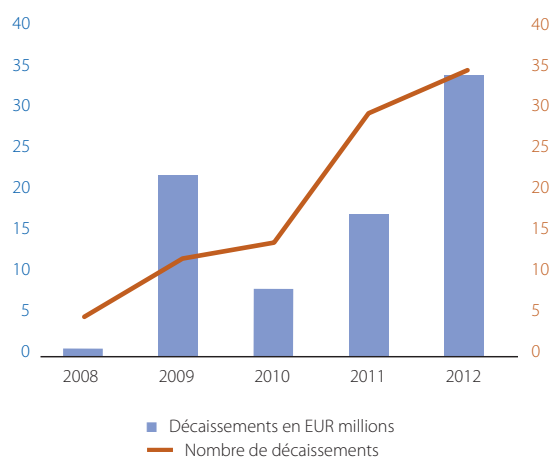
TRACTEBEL Engineering
GDF SUEZ
Septembre 2011

Total des décaissements sur la période 2007-2012



Par rapport à 2011, le nombre de décaissements s'est accru, passant de 30 à 35, tandis que le montant décaissé a presque doublé pour atteindre 34,5 millions d'EUR (contre 17,5 millions en 2011). Dans l'ensemble, entre la création

du FFI en 2007 et 2012, on a observé une augmentation constante tant du nombre que du montant total des décaissements. Sur cette période, le FFI a décaissé près de 84 millions d'EUR.



| Année | Décaissements en EUR | Nombre de décaissements |
|--------------|----------------------|-------------------------|
| 2008 | 1 082 294 | 5 |
| 2009 | 22 396 008 | 12 |
| 2010 | 8 391 867 | 14 |
| 2011 | 17 535 692 | 30 |
| 2012 | 34 538 817 | 35 |
| Total | 83 944 678 | 96 |



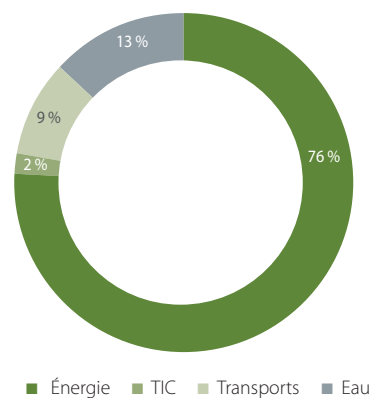
Perspectives – la réserve de projets



En 2013, l'énergie devrait demeurer le secteur dominant s'agissant des demandes de subvention. À ce jour, plus de la moitié des opérations approuvées au titre du FFI relèvent du secteur de l'énergie et il existe une importante réserve de projets énergétiques.

Par ailleurs, l'année 2012 a été proclamée Année internationale de l'énergie durable pour tous (SE4All) par le secrétaire général des Nations unies. La Commission européenne a désigné le FFI comme l'un des principaux instruments servant à démontrer l'engagement de l'UE à l'égard de l'initiative SE4All, notamment par le soutien apporté aux pays participants d'Afrique subsaharienne dans l'élaboration de leur politique énergétique. Le FFI gèrera 329 millions d'EUR au total dans le cadre d'un volet « SE4All » réservé au soutien de projets énergétiques admissibles. La répartition géographique des projets sera alignée sur l'affectation régionale des financements du FED.

Ventilation de la réserve de projets par secteur



Observations finales de la présidente du comité de gestion



Nous tous, parties prenantes du FFI, sommes fiers des résultats obtenus en 2012, décrits en détail dans les pages qui précèdent. Avec 17 opérations de subvention approuvées pour un montant de 83 millions d'EUR, le Fonds fiduciaire a réalisé une fois de plus une performance solide, à l'instar des deux dernières années, qui a porté le nombre total d'opérations de subvention à 74, soit un montant approuvé de près de 380 millions d'EUR.

Il convient de souligner qu'un peu plus de 60 % de ces opérations se rapportent à des projets inclus dans le plan d'action prioritaire (PAP) du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), initiative dotée de plusieurs milliards de dollars et couvrant la période jusqu'à 2040, adoptée par les chefs d'État ou de gouvernement africains lors de leur 18^e réunion qui s'est tenue le 1^{er} février 2012 et menée par la Commission de l'Union africaine, le secrétariat du NEPAD et la Banque africaine de développement. Ce pourcentage illustre la corrélation positive existant entre les activités du Fonds fiduciaire et les priorités africaines.

Outre les résultats opérationnels, l'année 2012 s'est avérée fructueuse et productive à d'autres égards. Les ressources financières ont été consolidées par d'importantes contributions supplémentaires de la Commission européenne (329 millions d'EUR destinés à l'amélioration de l'accès à l'énergie) et du Royaume-Uni (23 millions d'EUR), comme mentionné plus haut.

L'évaluation indépendante à mi-parcours réalisée par des consultants externes a été achevée en

juillet 2012. Cet examen était axé sur les activités du Fonds fiduciaire au niveau du programme et du portefeuille, et non sur l'évaluation de projets individuels. Les consultants ont néanmoins mené un travail approfondi sur le terrain en effectuant 82 entretiens, des visites sur place dans quatre pays africains et un examen de dix projets dans le cadre d'une analyse d'études de cas. La principale conclusion ressortant de ces travaux est que le Fonds fiduciaire remplit son rôle et produit des résultats, bien que le processus de développement des infrastructures n'en soit qu'à ses débuts. Les conclusions et les recommandations de l'évaluation à mi-parcours tendent à approuver l'action du FFI, tout en pointant des domaines et des moyens susceptibles d'améliorer encore son fonctionnement et de centrer davantage ses activités. Le rapport, ainsi que ses conclusions et recommandations, ont été diffusés largement parmi les parties prenantes et les partenaires du FFI en UE et en Afrique en vue de recueillir leurs avis et conseils. Ce processus de consultation a conduit à l'adoption, par le comité de gestion, d'une « feuille de route » pour la mise en œuvre de certaines recommandations clés¹⁰, par exemple de mesures visant à encourager une plus grande participation du secteur privé.

¹⁰ L'évaluation à mi-parcours et la « feuille de route » (figurant dans une fiche contradictoire) sont disponibles sur le site web du FFI.



Cette évaluation positive du FFI par des consultants indépendants a été confirmée par des travaux similaires menés par le Consortium pour les infrastructures en Afrique dont le but était d'évaluer la préparation des projets sur ce continent¹¹.

Pour mettre en œuvre les ressources supplémentaires à l'appui de l'initiative SE4All, il convient d'adapter et de modifier certaines dispositions de l'accord de base régissant le Fonds fiduciaire. La consultation entre les membres du comité de gestion se poursuivra en 2013 en vue de parvenir à un consensus et de signer un accord révisé dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, je tiens à souligner qu'en 2012, le Fonds fiduciaire a continué de diversifier ses formes de soutien financier en élargissant le recours aux subventions directes et en introduisant également des

garanties de partage des risques. De plus, le comité de gestion a approuvé le cadre d'évaluation des projets admissibles faisant appel à des intermédiaires financiers, généralement des banques locales, qui rétrocèdent les fonds prêtés à l'appui de projets de petite ou moyenne envergure. L'extension de l'octroi de subventions du FFI à des banques locales, conjuguée au plus grand choix d'outils financiers, devrait permettre d'élargir le champ d'action du FFI.

Fort d'une réserve de projets représentant quelque 350 millions d'EUR de demandes de subvention potentielles, le Fonds fiduciaire a ainsi vu s'ouvrir plusieurs nouvelles perspectives pour 2013 et au-delà. L'expérience du FFI sera également précieuse dans les discussions actuelles concernant les opérations de panachage auxquelles l'Union européenne pourrait contribuer à l'avenir.

Francesca Mosca
présidente du comité de gestion

¹¹ <http://www.icafrica.org/fr/knowledge-publications/article/ica-assessment-of-project-preparation-facilities-for-africa-197/>



Annexes

- 37** Liste des opérations de subvention approuvées sur la période 2007-2012
- 40** États financiers abrégés
- 42** Communautés économiques régionales africaines
- 44** Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et des contributions reçues au 31 décembre 2012
- 45** Liste des abréviations et acronymes



1. Liste des opérations de subvention approuvées sur la période 2007-2012

| Projet | Région | Secteur | Type | Bailleur de fonds principal du GBF | Montant approuvé | Date d'approbation | État actuel |
|---|----------------------------------|----------------|------|------------------------------------|------------------|--------------------|----------------------|
| Accès à Douala | Afrique centrale | Transports | BI | AFD | 5 700 000 | 16.09.2010 | En cours |
| Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF) | Continent africain | Énergie | AT | BEI | 1 000 000 | 29.06.2012 | En cours |
| Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (ASEF) | Afrique de l'Est | Énergie | SD | BEI | 5 000 000 | 13.12.2012 | En cours |
| Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (ASEF) | Afrique de l'Est | Énergie | AT | BEI | 3 000 000 | 13.12.2012 | En cours |
| ASECNA | Afrique occidentale | Transports | AT | BEI | 2 000 000 | 29.06.2012 | En cours |
| AXIS – Le système africain d'échange par Internet | Continent africain | TIC | AT | LuxDev | 5 100 000 | 19.08.2010 | En cours |
| Corridor de Beira | Afrique australe et océan Indien | Transports | BI | BEI | 29 000 000 | 18.12.2008 | En cours |
| Rénovation des réseaux de transport d'électricité du Bénin et du Togo | Afrique occidentale | Énergie | BI | BEI | 12 250 000 | 10.11.2009 | En cours |
| Phase II du projet hydroélectrique de Bumbuna (Sierra Leone) | Afrique occidentale | Énergie | AT | PIDG | 2 500 000 | 07.11.2012 | En cours |
| Renforcement des capacités de la BOAD (articulé autour des changements climatiques et des questions d'ordre environnemental et social dans le financement de projets) | Afrique occidentale | Multisectoriel | AT | BEI | 900 000 | 23.08.2010 | En cours |
| Interconnexion de Caprivi | Afrique australe et océan Indien | Énergie | BI | BEI | 15 000 000 | 22.01.2008 | Décaissé en totalité |
| Corridors routiers d'Afrique centrale et occidentale | Afrique centrale | Transports | AT | BEI | 2 500 000 | 15.12.2011 | Annulé |
| Projet d'interconnexion CLSG | Afrique occidentale | Énergie | AT | BEI | 3 000 000 | 16.10.2007 | En cours |
| Projet d'interconnexion CLSG | Afrique occidentale | Énergie | AT | BEI | 1 750 000 | 23.03.2011 | En cours |
| Projet d'interconnexion CLSG | Afrique occidentale | Énergie | SD | BEI | 10 000 000 | 19.09.2012 | En cours |
| Projet d'interconnexion CLSG | Afrique occidentale | Énergie | BI | BEI | 12 500 000 | 19.09.2012 | En cours |
| Élaboration et mise en place d'un système de gestion sociale et environnementale à la BOAD | Afrique occidentale | Multisectoriel | AT | BAfD | 400 000 | 19.08.2011 | En cours |
| EASSy | Afrique de l'Est | TIC | AT | BEI | 2 600 000 | 05.07.2007 | Décaissé en totalité |
| Corridor de transport d'Afrique de l'Est | Afrique de l'Est | Transports | BI | BEI | 16 600 000 | 15.12.2011 | En cours |
| Réglementation du secteur de l'électricité dans la CEDEAO (ARREC) | Afrique occidentale | Énergie | AT | AFD | 1 700 000 | 10.11.2009 | En cours |
| Lignes de crédit environnementales pour le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie | Afrique de l'Est | Énergie | AT | AFD | 2 000 000 | 29.06.2010 | En cours |
| Interconnexion Éthiopie - Kenya (EAPP) | Afrique de l'Est | Énergie | AT | KfW | 550 000 | 10.07.2007 | Décaissé en totalité |
| Agrandissement du port de Walvis Bay | Afrique australe et océan Indien | Transports | AT | KfW | 450 000 | 14.12.2009 | Décaissé en totalité |
| Étude de faisabilité de la partie occidentale du réseau UMOJANET | Afrique occidentale | TIC | AT | AFD | 1 350 000 | 14.12.2010 | En cours |
| Félou | Afrique occidentale | Énergie | BI | BEI | 9 335 000 | 10.07.2007 | En cours |
| Dispositif d'atténuation du risque géothermique en Afrique de l'Est (GRMF) | Afrique de l'Est | Énergie | SD | KfW | 30 000 000 | 20.10.2011 | En cours |
| Centrale hydroélectrique de Gibe III | Afrique de l'Est | Énergie | AT | BEI | 1 300 000 | 14.12.2009 | Annulé |

| Projet | Région | Secteur | Type | Bailleur de fonds principal du GBF | Montant approuvé | Date d'approbation | État actuel |
|---|----------------------------------|------------|------|------------------------------------|------------------|--------------------|----------------------|
| Interconnexion Bolgatanga – Ouagadougou | Afrique occidentale | Énergie | BI | AFD | 2 800 000 | 20.10.2011 | En cours |
| Interconnexion Bolgatanga – Ouagadougou | Afrique occidentale | Énergie | BI | BEI | 6 700 000 | 20.10.2011 | En cours |
| Interconnexion Bolgatanga – Ouagadougou | Afrique occidentale | Énergie | AT | AFD | 4 800 000 | 20.10.2011 | En cours |
| Centrale hydroélectrique d'Itezhi-Tezhi | Afrique australe et océan Indien | Énergie | BI | BEI | 17 600 000 | 12.03.2012 | En cours |
| Centrale hydroélectrique d'Itezhi-Tezhi | Afrique australe et océan Indien | Énergie | AT | BEI | 600 000 | 12.03.2012 | En cours |
| Extension de l'aéroport international Jomo Kenyatta | Afrique de l'Est | Transports | AT | BEI | 5 000 000 | 14.12.2009 | En cours |
| Eau et assainissement dans la région de Kampala – LV WATSAN | Afrique de l'Est | Eau | BI | KfW | 14 000 000 | 29.06.2010 | En cours |
| Eau et assainissement dans la région de Kampala – LV WATSAN | Afrique de l'Est | Eau | AT | KfW | 8 000 000 | 29.06.2010 | En cours |
| Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière | Afrique australe et océan Indien | Transports | AT | BAfD | 1 000 000 | 05.07.2011 | En cours |
| Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière | Afrique australe et océan Indien | Transports | AT | BAfD | 2 000 000 | 13.12.2012 | En cours |
| Interconnexion Kibuye – Goma – Birembo | Afrique de l'Est | Énergie | AT | KfW | 800 000 | 15.04.2010 | Décaissé en totalité |
| Corridor routier Lomé – Ouaga et facilitation des transports | Afrique occidentale | Transports | AT | BAfD | 2 340 000 | 19.04.2012 | En cours |
| Aménagement hydroélectrique du cours inférieur de l'Orange (LOHEPS) | Afrique australe et océan Indien | Énergie | AT | BEI | 1 600 000 | 29.06.2010 | Annulé |
| Aéroport international de Maputo | Afrique australe et océan Indien | Transports | AT | AFD | 1 600 000 | 05.07.2011 | En cours |
| Ligne de transport d'électricité de 220 kV entre Masaka et Mbarara | Afrique de l'Est | Énergie | AT | AFD | 800 000 | 19.04.2012 | En cours |
| Câble sous-marin de Mauritanie | Afrique occidentale | TIC | BI | BEI | 1 626 791 | 04.02.2011 | Décaissé en totalité |
| Extension du terminal de conteneurs de l'île Maurice (Port-Louis) | Afrique australe et océan Indien | Transports | SD | AFD | 3 000 000 | 19.04.2012 | En cours |
| Centrale hydroélectrique de Mount Coffee | Afrique occidentale | Énergie | AT | BEI | 1 500 000 | 15.04.2010 | En cours |
| Dorsale au Mozambique (CESUL) | Afrique australe et océan Indien | Énergie | AT | BEI | 700 000 | 14.12.2009 | En cours |
| Dorsale au Mozambique (CESUL) | Afrique australe et océan Indien | Énergie | AT | AFD | 1 500 000 | 24.02.2011 | En cours |
| Centrale hydroélectrique de Muchinga | Afrique australe et océan Indien | Énergie | AT | PIDG | 2 619 000 | 05.07.2011 | Annulé |
| Extension ferroviaire multimodale du port de Dar es-Salaam | Afrique de l'Est | Transports | AT | KfW | 257 000 | 23.03.2011 | En cours |
| Projet LV WATSAN (région de Mwanza) | Afrique de l'Est | Eau | BI | BEI | 10 700 000 | 07.11.2012 | En cours |
| Projet LV WATSAN (région de Mwanza) | Afrique de l'Est | Eau | AT | BEI | 7 000 000 | 07.11.2012 | En cours |
| Schéma directeur des transports de Namibie | Afrique australe et océan Indien | Transports | AT | BEI | 560 000 | 09.11.2010 | En cours |
| Centrale hydroélectrique de Gouina OMVS | Afrique occidentale | Énergie | AT | AFD | 1 000 000 | 18.12.2008 | En cours |
| Port de Pointe-Noire | Afrique centrale | Transports | BI | AFD | 6 600 000 | 10.11.2009 | En cours |
| Port de Pointe-Noire | Afrique centrale | Transports | AT | AFD | 2 000 000 | 14.12.2009 | En cours |
| Réhabilitation des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et II | Afrique centrale | Énergie | AT | KfW | 3 000 000 | 02.10.2012 | En cours |
| Remise en état de la grande route de l'Est | Afrique australe et océan Indien | Transports | BI | BEI | 22 100 000 | 29.06.2010 | En cours |



| Projet | Région | Secteur | Type | Bailleur de fonds principal du GBF | Montant approuvé | Date d'approbation | État actuel |
|--|----------------------------------|------------|------|------------------------------------|--------------------|--------------------|----------------------|
| Remise en état de la grande route de l'Est | Afrique australe et océan Indien | Transports | BI | BEI | 2 900 000 | 05.07.2010 | En cours |
| Remise en état de la grande route de l'Est | Afrique australe et océan Indien | Transports | AT | BEI | 1 000 000 | 29.06.2010 | En cours |
| Remise en état de la grande route de l'Est | Afrique australe et océan Indien | Transports | BI | AFD | 13 700 000 | 09.11.2010 | En cours |
| Aménagement hydroélectrique de Ruzizi | Afrique centrale | Énergie | AT | BEI | 2 800 000 | 29.05.2008 | En cours |
| Aménagement hydroélectrique de Ruzizi | Afrique centrale | Énergie | AT | BEI | 1 400 000 | 15.04.2010 | En cours |
| Centrale hydroélectrique de Sambangalou | Afrique occidentale | Énergie | AT | AFD | 350 000 | 14.12.2009 | Décaissé en totalité |
| Télémédecine par satellite pour l'Afrique subsaharienne | Continent africain | TIC | AT | LuxDev | 4 000 000 | 23.08.2010 | En cours |
| Câble sous-marin des Seychelles | Afrique australe et océan Indien | TIC | SD | BEI | 4 000 000 | 14.12.2010 | Décaissé en totalité |
| Interconnexion dorsale de Tanzanie | Afrique de l'Est | Énergie | BI | BEI | 24 323 000 | 14.12.2010 | En cours |
| Approvisionnement transfrontalier en eau entre Calueque (Angola) et Oshakati (Namibie) | Afrique australe et océan Indien | Eau | AT | KfW | 2 400 000 | 25.05.2011 | En cours |
| Ligne de transport d'électricité Kafue – Livingstone | Afrique australe et océan Indien | Énergie | BI | BEI | 5 200 000 | 15.12.2011 | En cours |
| Ligne de transport d'électricité Kafue – Livingstone | Afrique australe et océan Indien | Énergie | AT | BEI | 350 000 | 15.12.2011 | En cours |
| Actualisation du schéma directeur du WAPP | Afrique occidentale | Énergie | AT | BEI | 1 078 376 | 22.10.2009 | Décaissé en totalité |
| Actualisation du schéma directeur du WAPP | Afrique occidentale | Énergie | AT | BEI | 371 624 | 23.08.2010 | Décaissé en totalité |
| Ligne de transport de la dorsale côtière du WAPP | Afrique occidentale | Énergie | AT | BEI | 1 750 000 | 27.03.2009 | En cours |
| Interconnexion électrique du WAPP en Afrique de l'Ouest (Ghana – Burkina Faso – Mali) | Afrique occidentale | Énergie | AT | AFD | 1 200 000 | 05.07.2011 | En cours |
| Total | | | | | 378 110 791 | | |

2. États financiers abrégés

État de la situation financière

au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)

| | Notes | 31.12.2012 | 31.12.2011 |
|--|-------|----------------|----------------|
| ACTIF | | | |
| Liquidités et équivalents | 4 | 490 276 | 286 329 |
| Autres éléments de l'actif | 5 | 12 966 | 8 301 |
| Total de l'actif | | 503 242 | 294 630 |
| PASSIF ET RESSOURCES DES DONATEURS | | | |
| DETTES | | | |
| Autres dettes | 6 | 7 | 7 |
| Total du passif | | 7 | 7 |
| RESSOURCES DES DONATEURS | | | |
| Contributions | 7 | 567 373 | 342 700 |
| Bénéfices non répartis | | - 64 138 | - 48 077 |
| Total des ressources des donateurs | | 503 235 | 294 623 |
| Total du passif et des ressources des donateurs | | 503 242 | 294 630 |

État du résultat global

pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)

| | Notes | Du 01.01.2012 au 31.12.2012 | Du 01.01.2011 au 31.12.2011 |
|--|-------|--------------------------------|--------------------------------|
| Intérêts et produits assimilés | 8 | 369 | 2 088 |
| Total des produits d'exploitation | | 369 | 2 088 |
| Projets financés | 9 | - 11 927 | - 17 537 |
| Charges administratives générales | 10 | - 4 322 | - 2 075 |
| Charges de l'évaluation à mi-parcours | 11 | - 174 | - 67 |
| Frais d'audit | | - 7 | - 7 |
| Total des charges d'exploitation | | - 16 430 | - 19 686 |
| Perte nette de l'exercice | | - 16 061 | - 17 598 |
| Total de la perte globale de l'exercice | | - 16 061 | - 17 598 |



État des variations des ressources des donateurs

pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)

| | Contributions | Bénéfices non répartis | Total |
|--|----------------|------------------------|----------------|
| Au 1^{er} janvier 2012 | 342 700 | - 48 077 | 294 623 |
| Total de la perte globale de l'exercice | | | |
| Perte nette de l'exercice | - | - 16 061 | - 16 061 |
| Transactions enregistrées directement dans les ressources des donateurs | | | |
| Contributions (note 7) | 224 673 | - | 224 673 |
| Au 31 décembre 2012 | 567 373 | -64 138 | 503 235 |

| | Contributions | Bénéfices non répartis | Total |
|--|----------------|------------------------|----------------|
| Au 1^{er} janvier 2011 | 290 200 | -30 479 | 259 721 |
| Total de la perte globale de l'exercice | | | |
| Perte nette de l'exercice | - | - 17 598 | - 17 598 |
| Transactions enregistrées directement dans les ressources des donateurs | | | |
| Contributions (note 7) | 52 500 | - | 52 500 |
| Au 31 décembre 2011 | 342 700 | -48 077 | 294 623 |

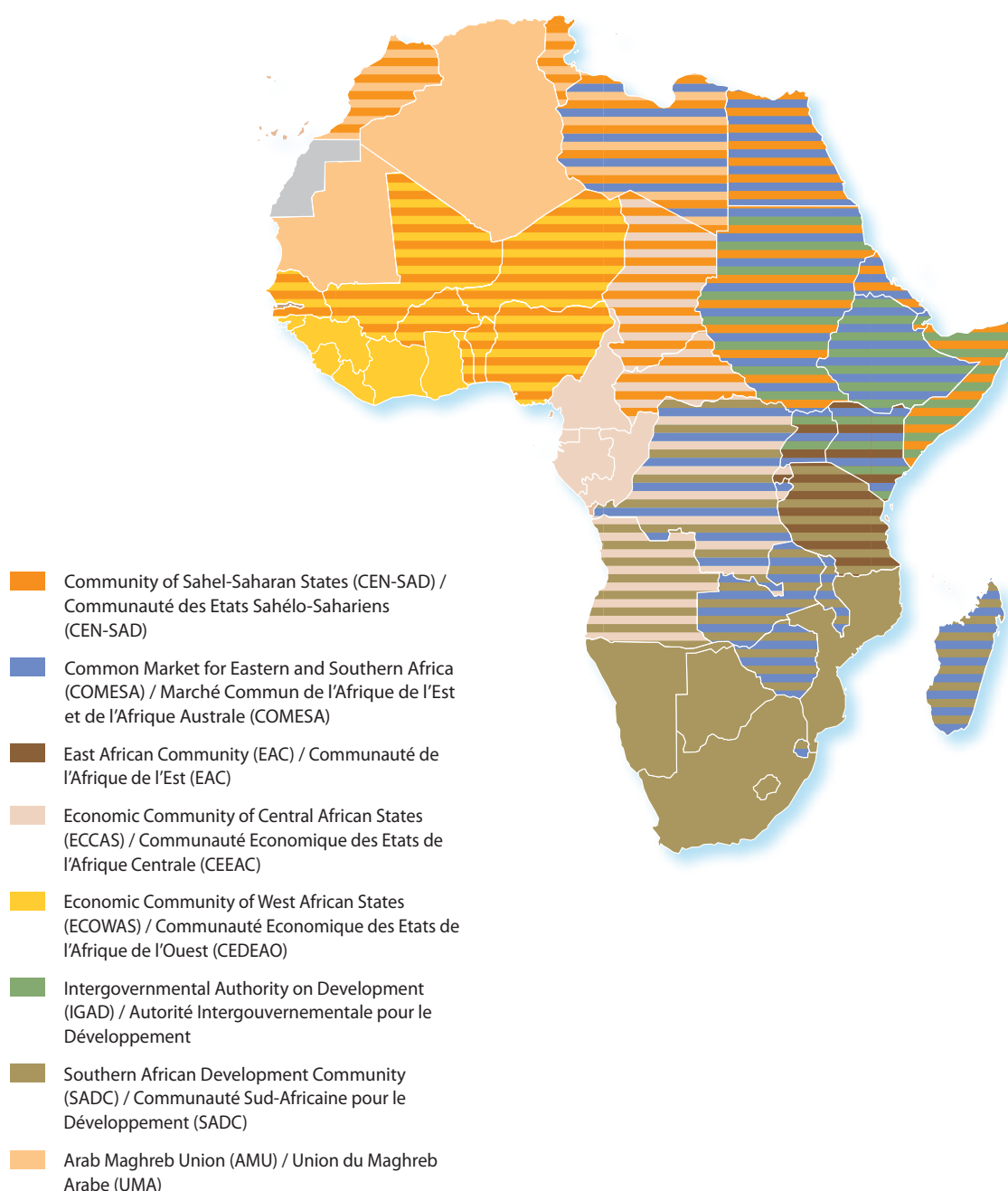
Tableau des flux de trésorerie

pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)

| | Notes | Du 01.01.2012 au 31.12.2012 | Du 01.01.2011 au 31.12.2011 |
|---|-------|-----------------------------|-----------------------------|
| ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | | |
| Intérêts reçus | | 369 | 2 088 |
| Charges administratives générales | 10 | - 8 987 | - 2 100 |
| Projets financés | 9 | - 11 297 | - 17 537 |
| Charges de l'évaluation à mi-parcours | 11 | - 174 | - 67 |
| Frais d'audit | | - 7 | - 7 |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles | | - 20 726 | - 17 623 |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | |
| Contributions reçues | | 224 673 | 52 500 |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement | | 224 673 | 52 500 |
| Variation nette des liquidités et équivalents | | 203 947 | 34 877 |
| Liquidités et équivalents à l'ouverture de l'exercice | | 286 329 | 251 452 |
| Liquidités et équivalents à la clôture de l'exercice | | 490 276 | 286 329 |

3. Communautés économiques régionales africaines

Communautés économiques régionales africaines





Pays pouvant bénéficier d'une subvention du FFI et participation de ces pays aux CER

| | CEN-SAD | COMESA | EAC | CEEAC | CEDEAO | SADC | UMA | IGAD |
|----------------------------------|---------|--------|-----|-------|--------|------|-----|------|
| Angola | | | | • | | • | | |
| Bénin | • | | | | • | | | |
| Botswana | | | | | | • | | |
| Burkina Faso | • | | | | • | | | |
| Burundi | | • | • | • | | | | |
| Cameroun | | | | • | | | | |
| Cap-Vert | | | | | • | | | |
| Comores | | • | | | | | | |
| Congo Brazzaville | | | | • | | | | |
| Côte d'Ivoire | | | | | • | | | |
| Djibouti | • | • | | | | | | • |
| Érythrée | • | • | | | | | | |
| Éthiopie | | • | | | | | | • |
| Gabon | | | | • | | | | |
| Gambie | • | | | | • | | | |
| Ghana | | | | | • | | | |
| Guinée équatoriale | | | | • | | | | |
| Guinée-Bissau | | | | | • | | | |
| Kenya | | • | • | | | | | • |
| Lesotho | | | | | | • | | |
| Liberia | | | | | • | | | |
| Madagascar | | • | | | | • | | |
| Malawi | | • | | | | • | | |
| Mali | • | | | | • | | | |
| Maurice | | • | | | | • | | |
| Mauritanie | | | | | | | • | |
| Mozambique | | | | | | • | | |
| Namibie | | | | | | • | | |
| Niger | • | | | | • | | | |
| Nigeria | • | | | | • | | | |
| Ouganda | | • | • | | | | | • |
| République centrafricaine | • | | | • | | | | |
| République de Guinée | | | | | • | | | |
| République démocratique du Congo | | • | | • | | • | | |
| Rwanda | | • | • | | | | | |
| Sao Tomé-et-Principe | | | | • | | | | |
| Sénégal | • | | | | • | | | |
| Seychelles | | • | | | | • | | |
| Sierra Leone | | | | | • | | | |
| Somalie | • | | | | | | | • |
| Soudan | • | • | | | | | | • |
| Swaziland | | • | | | | • | | |
| Tanzanie | | | • | | | • | | |
| Tchad | • | | | • | | | | |
| Togo | • | | | | • | | | |
| Zambie | | • | | | | • | | |
| Zimbabwe | | • | | | | • | | |

4. Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et des contributions reçues au 31 décembre 2012

| Donateur | Représentant | Bailleur de fonds | Contact auprès du bailleur de fonds | Contribution |
|-----------------------|--|---|-------------------------------------|---|
| Commission européenne | Mme Francesca Mosca, Commission européenne – DG DEVCO | Banque européenne d'investissement | Alistair Wray | 308 700 000 + 329 000 000 ¹² |
| Royaume-Uni | M. Dónal Brown, ministère britannique du développement international (DFID) | Banque africaine de développement | Alex Rugamba | 65 000 000 |
| Espagne | Mme Carmen Balsa, ministère de l'économie et de la compétitivité | COFIDES | Fernando Aceña | 10 000 000 |
| France | Mme Marine Utgé-Royo, ministère des affaires étrangères | Agence française de développement | Ophélie Risler | 10 000 000 |
| Italie | M. Andrea Gianvenuti, ministère des affaires étrangères | SIMEST | Alessandra Mariani | 5 000 000 |
| Allemagne | M. Franz Marré, ministère fédéral de la coopération économique et du développement | KfW Bankengruppe | Jochen Meyer-Lohmann | 5 000 000 |
| Finlande | M. Jorma Suvanto, ministère finlandais des affaires étrangères | Finnfund | Jaakko Kangasniemi | 5 000 000 |
| Luxembourg | M. Léon Delvaux, ministère des affaires étrangères | LuxDev | Richard Schmid | 2 000 000 |
| Autriche | M. Hannes Bauer, agence autrichienne de développement | Banque autrichienne de développement | Wolfgang Pöcheim | 2 000 000 |
| Pays-Bas | M. Wim Bekker, ministère des affaires étrangères | PIDG | John Hodges | 2 000 000 |
| Grèce | Mme Stamatia Kontopanayotou, représentation permanente de la Grèce auprès de l'UE | Ministère de l'économie et des finances | Katerina Alesta | 1 000 000 |
| Portugal | Mme Ana Barreto, ministère des finances et de l'administration publique | SOFID | João Real Pereira | 1 000 000 |
| Belgique | M. Moussa Badji, SPF Affaires étrangères, commerce extérieur et coopération au développement | BIO | Alain De Muyter | 1 000 000 |

¹² Réservés à l'initiative SE4All.



5. Liste des abréviations et acronymes

| A | | E | |
|---------|---|-----------|--|
| AEGF | Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (Africa Energy Guarantee Fund) | ER | Énergies renouvelables |
| AFD | Agence française de développement | EAC | Communauté de l'Afrique de l'Est |
| AP | Approbation de principe (première décision sur l'admissibilité d'un projet et de l'opération de subvention envisagée) | EASSy | Réseau de câbles sous-marins d'Afrique de l'Est |
| ARREC | Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO | EE | Efficacité énergétique |
| ASECNA | Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar | EGL | Énergie des grands lacs |
| ASEF | Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique (Africa Sustainable Energy Facility) | EGNOS | Service européen de navigation par recouvrement géostationnaire |
| AT | Assistance technique | F | |
| AXIS | Système africain d'échange par Internet | FED | Fonds européen de développement |
| B | | FFI | Fonds fiduciaire pour les infrastructures |
| BAfD | Banque africaine de développement | Finnfund | Finnish Fund for Industrial Cooperation Ltd. (fonds finlandais pour la coopération industrielle) |
| BEI | Banque européenne d'investissement | FMI | Fonds monétaire international |
| BI | Bonification d'intérêts | FTM | Facilitation du transport de marchandises |
| BIO | Société belge d'investissement pour les pays en développement | G | |
| BMZ | Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement | GBF | Groupe des bailleurs de fonds (du FFI) |
| BOAD | Banque ouest-africaine de développement | I | |
| C | | ICA | Consortium pour les infrastructures en Afrique |
| CE | Commission européenne | IDA | Association internationale de développement |
| CEA | Commission économique pour l'Afrique | IGAD | Autorité intergouvernementale pour le développement |
| CEDEAO | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest | ITT | Projet de centrale hydroélectrique d'Itezhi-Tezhi |
| CEEAC | Communauté économique des États de l'Afrique centrale | J | |
| CEN-SAD | Communauté des États sahélo-sahariens | JAES | Stratégie commune UE-Afrique |
| CEPGL | Communauté économique des pays des grands lacs | K | |
| CER | Communauté économique régionale | KBA | Autorité gérant le pont de Kazungula |
| CHE | Centrales hydroélectriques | KfW | Kreditanstalt für Wiederaufbau |
| CLSG | Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone et Guinée | kV | Kilovolt |
| COFIDES | Compañía española de financiación del desarrollo (société espagnole de financement du développement) | L | |
| COMESA | Marché commun de l'Afrique orientale et australe | LuxDev | Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement |
| CTA | Contrôle du trafic aérien | LV WATSAN | Projet d'eau et d'assainissement du lac Victoria |
| CTP | Coût total du projet | M | |
| D | | MPA | Autorité portuaire de l'île Maurice |
| DFID | Ministère du développement international (Royaume-Uni) | N | |
| | | NWSC | Société ougandaise de l'eau et de l'assainissement |
| | | O | |
| | | OMVS | Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal |
| | | ONU | Organisation des Nations unies |

| | | | |
|----------|---|----------|---|
| P | | | |
| PA | Primes d'assurance | SIMEST | Società Italiana per le Imprese all'Estero (société italienne pour les entreprises à l'étranger) |
| PIDA | Programme de développement des infrastructures en Afrique | SOFID | Sociedade para o Financiamento do Desenvolvimento (société portugaise pour le financement du développement) |
| PIDG | Groupe de développement des infrastructures privées | T | |
| PPTÉ | Pays pauvres très endettés | TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| R | | U | |
| RCA | République centrafricaine | UA | Union africaine |
| RDC | République démocratique du Congo | UE | Union européenne |
| S | | UMA | Union du Maghreb arabe |
| SADC | Communauté de développement de l'Afrique australe | W | |
| SAPP | Pool énergétique d'Afrique australe | WAPP | Pool d'énergie ouest-africain |
| SD | Subvention directe | WSSAs | Water Supply and Sanitation Authorities |
| SE4ALL | Initiative « Énergie durable pour tous » | Z | |
| SFI | Société financière internationale | ZESCO | Zambia Electricity Supply Corporation Limited (société zambienne d'approvisionnement en électricité) |



Union européenne Afrique
Fonds fiduciaire pour les infrastructures

Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 4379 – 82970

www.eu-africa-infrastructure-tf.net

Les articles et informations de ce rapport peuvent être reproduits librement ; la BEI apprécierait toutefois une citation de la source et un envoi des coupures de presse.

© Photographies et illustrations : Asecna, Attila Jandi, Barbados Light and Power Co Vinlec, Caprivi, Credit © European Union 2013, EIB photographic Library, EuropAid, Ethekewini Municipality, KfW, Lesotho Highlands Dev. Authority, Olkaria Power Station.

Mise en page : EIB GraphicTeam.

Imprimée par l'imprimerie Jouve sur papier MagnoSatin avec des encres à base d'huiles végétales. Le papier utilisé, certifié conformément aux règles du Forest Stewardship Council (FSC), est composé à 100 % de fibres vierges (dont au moins 50 % issues de bois provenant de forêts bien gérées).



Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés
Cert no. BV-COC-856319
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

Rapport annuel 2012

Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures



www.eu-africa-infrastructure-tf.net